



Les Nouvelles d'

A N T H O N

Bulletin **municipal 2017**



TOUS TRANSPORTS, TOUTES DISTANCES...

# TAXI



Transport Médical Assis  
Conventionné CPAM et caisses  
Transport Aéroports, Gares,  
Transferts ski, VIP Business...

Commune d'Anthon  
taxi-anthon@hotmail.com

# 07.75.00.00.01

## ENTREPRISE

# BRANDO

## Décorateur de Jardins

Z.A. Serpollières  
38460 St. Romain de Jalionas

# 06 84 39 33 85



## STE SIRF

Julien Pierrard

Dépannage sous 48h  
sur tout le grand LYON

VOLETS ROULANTS • STORES EXT. & INT.  
MENUISERIES ALU & PVC • PORTES DE GARAGE  
RÉPARATIONS • MOTORISATIONS • INSTALLATIONS

# 04 78 31 12 28

259 rue des Chartinières - Parc du Colvert 01120 DAGNEUX  
Email : sirf.pierrard@orange.fr - Site : www.sirf-pierrard.fr

# RoRo Pizza

## LIVRAISON A DOMICILE

## A EMPORTER

38280 VILLETTE D'ANTHON

# 04 72 45 77 16

Du Mardi au Samedi 11h30 - 13h30 et 17h30 - 21h30

Le Dimanche 17h30 - 21h30

Au 1<sup>er</sup> janvier 2015  
AFT-IFTIM Formation Continue  
est devenu



### NOS MISSIONS :

- Information des jeunes, des familles et des prescripteurs.
- Formation des jeunes et des adultes du CAP à BAC+5 (temps plein et alternance).
- Développement des compétences des salariés des entreprises (perfectionnement et reconversion).

**NOTRE SAVOIR-FAIRE :** Management/gestion, techniques d'exploitation (Matières Dangereuses, Sécurité, Développement durable), conduite poids lourds et transport de voyageurs, conduite d'engins de manutention, de levage et engins de chantier, transport multimodal et international, déménagement, ambulanciers...

**AFTRAL 04 78 02 58 58** [www.aftral.com](http://www.aftral.com)

Rue des Saphirs • 38280 VILLETTE D'ANTHON

PORTES  
OUVERTES  
SAMEDI 11 MARS  
9H-17H

Si la formation professionnelle est un levier essentiel de l'emploi dans le Transport et la Logistique, ce secteur est encore trop peu connu du public qui ignore la richesse des métiers, les nombreuses perspectives d'emploi, et les filières de formations pour y accéder : Temps plein, Alternance (Contrats d'apprentissage ou de professionnalisation), du C.A.P. à BAC +5, la palette est large en RHÔNE-ALPES.

C'est pourquoi, AFTRAL, référent de la formation Transport Logistique depuis près de 60 ans, organise chaque année des « Journées Portes Ouvertes » :

**RENCONTRONS-NOUS SAMEDI 11 MARS 2017  
DE 9H À 17H À AFTRAL VILLETTE D'ANTHON**

Différentes activités vous seront proposées : simulateur de conduite poids lourd, baptêmes de conduite car, camion, chariot, expositions de véhicules anciens, mini-conférences,...

Vous pourrez échanger avec les stagiaires en formation et les enseignants présents et découvrir nos infrastructures de formations accessibles près de chez vous.

[www.aftral.com](http://www.aftral.com) Tél. 04 72 02 58 58

## ■ Edito du maire

Edito du maire	p.5
----------------	-----

## ■ Histoire d'Anthon

Gabriel Louis Lefort, maire honoraire d'Anthon	p.6
--	-----

## ■ Situation financière de la commune

Analyse financière du percepteur	p.8
Conclusion de la commission finances	p.12

## ■ Commissions municipales

Bibliothèque municipale Henri Bodet	p.13
Scolaire / Périscolaire	p.14
Urbanisme	p.18
Bâtiments & Voirie	p.19
Environnement	p.20
CCAS	p.24

## ■ Associations

Association paroissiale	p.25
Amicale d'Anthon	p.26
Anciens Combattants	p.27
Association Intercommunale de Chasse Agréée	p.28
Sou des écoles	p.29
Téléthon Anthon 2016 (AFM)	p.29
Calendrier des manifestations 2017	p.30

## ■ C'est d'actualité

Rattachement à la Sous-Préfecture de la Tour du Pin	p.31
Coordonnées Communauté de Communes	p.31
Très haut débit en Isère	p.32
Retirez vos comprimés d'iode en pharmacie !	p.34
Une naissance à Anthon !	p.35

## ■ Etat civil

	p.36
--	------

## ■ Renseignements utiles

	p.37
--	------

« Les nouvelles  
d'Anthon »  
est consultable sur  
notre site :  
[www.mairie-anthon.fr](http://www.mairie-anthon.fr)

### Bulletin municipal Anthon 2017

**Directeur de publication** : Bruno Bon  
**Réalisation** : Cédric Camp et Michel Brivet  
**Rédaction / Diffusion** : Mairie d'Anthon  
**Photos** : Mairie, associations, particuliers avec leur accord.  
**Edition/Régie publicitaire** : ACC Editions.  
 Reproduction interdite. Modèle déposé.  
**Impression** : Imprimerie ICA  
**Mise en page** : http5000  
**Dépôt légal** : 2017. Imprimé en France.

## RESTAURANT PIZZERIA GRILL

# Le Verone

Ouvert du lundi au vendredi midi et les mardis, jeudis, vendredis et samedis soirs  
Z.A LES 4 BUISSONS - À CÔTÉ DE CARREFOUR CONTACT - 38 230 TIGNIEU

**04 78 32 60 94**

## A.T.R. AUTO votre Agent RENAULT

**J-Christophe GIRARD**  
vous propose



- ▶ Vente de voitures neuves & occasion
- ▶ Carrosserie toutes marques
- ▶ Atelier réparation et entretien
- ▶ Station service TOTAL
- ▶ Distributeur **DACIA** groupe Renault



**RENAULT**

A.T.R. AUTO 48 route de Crémieu, TIGNIEU Tél. 04 78 32 25 79

**Jean-Marie IDOUX**  
**06 60 09 22 01**

**MAÇONNERIE -  
GÉNÉRALE  
TOUS TRAVAUX -  
NEUFS ET ANCIENS**

ZI des Diamants - 38280 Villette d'Anthon  
jeanmarieidoux@club-internet.fr  
www.idoux-maconnerie.fr

# SVPPP

**Société Villettoise**  
de **Plâtrerie Peinture**

S.A.R.L.

*Faux plafonds - Cloisons sèches  
Revêtement murs et sols  
Toutes projections mécaniques*

Z.A. - 1, Impasse des Diamants - 38280 Villette d'Anthon  
Tél. : 04 78 31 29 89 Port. : 06 12 80 54 57 Fax : 04 72 02 28 60  
E-mail : svpp38@orange.fr

# SAS JIDELEC

**Bruno BARTHEZ**

*Installation Dépannage Electrique  
- Particulier - Entreprise*

Mail : jidelecsas@sfr.fr  
Port. 06 08 60 09 18

5, Rue de la Fraternité  
69330 JONAGE

# CRUZ



**Auto-Pièces - Dépannage**

**NOUVEAU :**  
agent AIXAM à  
St Romain de Jallionas



**VENTE  
PIÈCES DÉTACHÉES**  
Neuves et Occasions

**Enlèvement gratuit  
de véhicules destinés  
à la destruction**

**Véhicules  
neufs et occasion**

**DÉPANNAGE 7J/7 - 24H/24**  
**☎ 06 50 02 27 00**

Z.A. Les Serpollières - 18, rue des Chênes Verts - 38460 Saint-Romain-de-Jallionas  
Tél. 04 74 18 10 40 - Fax 04 74 18 56 07 - cruz.auto.pieces.depannage@gmail.com

**Entretien, réparation véhicules toutes marques, sans permis, utilitaires**

# VRS

Tél. : 04 72 02 42 73 Mail : vrs.villettoise@orange.fr  
39 Rue des Emeraudes - 38 280 VILLETTE D'ANTHON

**Spécialiste du redressage et de la Soudure**  
Redressage châssis Poids Lourds - Géométrie  
Travaux mécano soudure sur engins TP  
Soudure aluminium  
Sablage - Peinture  
Fourniture et remplacement Flexibles  
Intervention sur site

Vente matériels - Carrossage - Location Gourdon

GRUE



# BERNARD

*Spécialiste Irrigation  
Tracteurs  
Matériels Espaces Verts  
Ventes - Réparations*

MATÉRIELS AGRICOLES



P.A. des Prés Seigneurs - BP 60133 - 01124 DAGNEUX cedex  
Tél. 04 78 06 15 26 - Fax 04 78 06 59 44

Succursale : 3 rue Nicephore Niepce - 38550 SAINT MAURICE L'EXIL  
Tél. 04 74 86 27 40 - Fax 04 74 86 57 66

contact@bernard-agri.com - www.bernard-agri.com

## Chers Anthonois

**E**n ces premiers jours de 2017, je suis heureux de vous retrouver par l'intermédiaire du bulletin municipal.

Encore une fois, malheureusement, l'année qui vient de s'écouler a été marquée par des attentats meurtriers. On ne s'y habitue pas, mais il faudra bien admettre qu'ils font maintenant partie de notre quotidien...

Au niveau communal, 2016 a aussi été dans la lignée de 2015, avec une gestion rigoureuse et draconienne pour faire face à la baisse des dotations de l'état et aux transferts de nouvelles compétences, charges et autres normes... Malgré le gel des investissements, nous avons dû augmenter un peu la pression fiscale pour rééquilibrer notre budget de fonctionnement ; l'analyse financière, dans ce bulletin, y revient plus en détail.

Il en est de même pour les odeurs des plateformes de compostage en 2016, en termes de fréquence et d'intensité. Il y a cependant un peu de nouveau dans ce dossier, vous le lirez plus loin.

On déplore cependant un fait exceptionnel en 2016, avec l'invasion, en juillet, du stade des eaux vives par des gens du voyage, ce qui nous a conduit à annuler

les festivités du 13 juillet. Il est tout à fait regrettable que dans notre pays, en plein état d'urgence, les services de l'état ne prennent pas leurs responsabilités et ferment les yeux quand on leur montre nos difficultés...

On pourrait d'ailleurs leur opposer nos bénévoles et Présidents d'associations qui, eux, agissent et assurent leurs responsabilités lorsqu'ils continuent d'organiser des manifestations et d'animer notre village.

C'est avec cet état d'esprit que je voulais vous adresser mes vœux pour 2017. Des vœux de santé bien sûr, mais aussi d'envie et de motivation à conserver à Anthon son « esprit village », à agir pour préserver notre cadre et notre qualité de vie, être acteurs à la réalisation de son bonheur...

Enfin je ne pouvais pas conclure cet édito sans avoir une pensée pour monsieur Gabriel-Louis Lefort, Maire Honoraire d'Anthon, décédé en juillet dernier à l'âge de 86 ans. Un article lui est dédié, et nous associons ses proches à nos pensées.

À présent, bonne lecture et bonne année 2017 !

le maire,

*Bruno Bon*



## ■ Gabriel-Louis Lefort, Maire honoraire d'Anthon



Juin 1998, Gabriel Louis Lefort inaugurant simultanément le FAR, le dernier bâtiment de 2 classes du groupe scolaire, et le commerce intercommunal.

Né le 28 avril 1930 à Lyon, Monsieur Gabriel-Louis Lefort est décédé en juillet 2016 à l'âge de 86 ans.

Originaire de La Croix-Rousse, ses grands-parents étaient Anthonois.

Amoureux de ce petit village dont il gardait tant de souvenirs d'enfance, il a fait construire à Anthon vers 1970, accompagné de sa femme Nicole (qui d'ailleurs, y sera plus tard secrétaire de Mairie) et de leur fils.

Il a débuté sa carrière professionnelle « aux chaussures Bally » avant d'être livreur de charbon, pour ensuite travailler à la fabrique de yaourts Martens jusqu'à sa retraite.

Mais ce qui caractérise Monsieur Lefort, c'est son implication dans la vie municipale d'Anthon. Élu conseiller municipal de 1971 à 1977, puis adjoint au Maire de 1977 à 1983, mandats sous la direction de Pierre Dumont, il « est entré en résistance » en 1983 pour s'opposer à un projet de la CNR (Compagnie Nationale du Rhône) de canal et d'usine hydroélectrique sur le Rhône, qui aurait très fortement impacté notre commune. Ainsi élu Maire d'Anthon en 1983, il le restera jusqu'en 2001.

C'est donc une carrière municipale bien remplie de 30 années, dont 18 comme Maire, durant lesquelles Gabriel-Louis Lefort et ses équipes successives seront à l'origine de nombreuses réalisations et équipements communaux. Ils ont grandement participé au développement et à l'équipement de notre village, comme en témoigne la liste non exhaustive ci-dessous :

- **1984**, réfection du toit de l'église.
- **1985**, lancement d'un programme de renouvellement des canalisations d'eau potable.
- **1987**, construction d'un bâtiment scolaire en face de la Mairie, avec 2 classes.
- **1990**, extension de ce bâtiment avec 2 classes supplémentaires ; ce bâtiment prend le nom de « groupe scolaire Albert Ober ».
- **1995**, construction du Stade des Eaux Vives, avec un terrain de foot « honneur », un terrain d'entraînement et un vestiaire.
- **1997**, construction du « FAR » (Foyer d'Animation Rural qui deviendra plus tard salle des fêtes puis salle des fêtes Emile Blasquez), avec place et parking.

- **1997**, nouveau bâtiment scolaire « du fond » avec 2 classes. Tous les enfants sont regroupés dans le groupe scolaire ; il n'y a plus de classe dans « le bâtiment Mairie ».
- **1999**, réaménagement et réhabilitation de la Mairie, avec adaptations PMR (Personnes à Mobilité Réduite).
- **1999**, réalisation de la première tranche de mise en séparatif des eaux usées, rue du Port.
- **2000-2001**, lancement des dossiers de restauration de l'église et de construction d'une bibliothèque.

Ces équipes municipales ont eu à gérer le très fort développement d'Anthon suite, entre autre, à la vente de la « propriété Barge dite Le Clos » vers 1980 (d'où la création du Plan d'Occupation des Sols en 1981). La population du village a alors triplé en 30 ans...

Evolution de la population Anthonoise :

- **1968** : 225 habitants
- **1975** : 264 habitants
- **1982** : 333 habitants
- **1990** : 697 habitants
- **1999** : 920 habitants
- **2010** : 969 habitants

Monsieur Lefort était reconnu pour savoir défendre et faire aboutir ses dossiers, mais aussi pour « aller chercher » et surtout obtenir des subventions, si importantes au financement d'investissements dans une petite commune.

Il s'est aussi investi dans la vie intercommunale, comme trésorier de l'association des Maires et Adjointes du canton, a participé à la création du SYPENOI (SYndicat de Production d'Eau du Nord-Ouest Isérois), de la communauté de communes (il est à l'origine de la création du commerce intercommunal d'Anthon en 1998), il était aussi président du SIVU de la Gendarmerie sur ses 3 mandats de Maire...

Monsieur Lefort s'est donc investi et dévoué pour notre commune, et nous suivons encore aujourd'hui la voie qu'il avait imaginée et tracée pour notre village.

À n'en pas douter, Gabriel-Louis Lefort aura marqué de son empreinte l'histoire de notre village...



**CENTRE AUTO  
Garage Chris Cars**

**CARROSSERIE - MECANIQUE**  
Dépannage 24h/24 - 7j/7

**10, route de Belmont - 38230 CHAVANOUZ**  
**04 72 07 31 00**  
Email : [chris-cars@orange.fr](mailto:chris-cars@orange.fr)



**CONTROLE**

**TECHNIQUE**

**04 72 07 44 40**

**10, Route de Belmont 38230 CHAVANOUZ**

## ANALYSE FINANCIÈRE DU PERCEPTEUR

Le bulletin municipal est l'occasion de vous faire prendre connaissance de la situation financière de la commune via l'analyse financière rédigée par le percepteur. Elle sera suivie de la conclusion de la commission finances.

En 2015, les dépenses de fonctionnement progressent de 9,23% du fait d'une augmentation substantielle des frais de personnel (+11%) et des achats et charges externes (+7,50%). Les recettes de fonctionnement augmentent de 6,13% après 3,36% en 2014. Cette bonne progression porte essentiellement sur les produits courants composés des locations, revenus d'exploitation et des services publics (+36,50%). Les autres recettes (fiscales et dotations de l'Etat) augmentent modérément (+2,09%). Au total, l'augmentation plus rapide des charges que celle des recettes se traduit par une diminution de la capacité d'autofinancement (CAF) qui passe

de 93 547 € à 84 099 € (-10,10%). La CAF nette (CAF brute corrigée du poids du remboursement de la dette), est encore excédentaire de 44 825 € et permet à la commune d'autofinancer une partie de ses investissements.

Leur niveau qui s'était redressé en 2014 diminue de nouveau en 2015 (-24,59%) avec un montant de 112 960 €, bien inférieur à celui de la moyenne départementale et nationale. **La commune d'Anthon est en effet contrainte de planifier sur la durée et de façon raisonnée ses projets d'équipement, compte tenu de ses faibles ressources fiscales.**

Les finances de la commune se situent à un faible niveau compte tenu de ses ressources mais sont bien équilibrées. Son endettement limité, ses dépenses dans l'ensemble maîtrisées et sa CAF positive lui donnent les moyens de recourir de nouveau à l'emprunt pour de prochains investissements.

### ■ Augmentation des produits de 3,36 %

Les recettes de fonctionnement connaissent une hausse sensible de 6,13% entre 2014 et 2015, passant de 584 137 € à 619 988 €.

#### Les recettes fiscales

**Les recettes de fiscalité directe et indirecte** s'élèvent à 297 448 €, en hausse de 2,78%. Elles représentent 48% du total des recettes.

En 2015 et déduction faite du reversement au profit du Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources de 96 860 €, **le produit des impôts locaux** atteint un montant net de 261 612 €, en croissance de 3,03%. Le produit des trois taxes ménage (taxes d'habitation et foncières) et la cotisation foncière sur les Entreprises ont augmenté de 2,54% sous l'effet de la valorisation des bases, les taux d'imposition n'ayant pas changé. S'agissant des impôts économiques (Cotisation sur la Valeur Ajoutée et Imposition Forfaitaire sur les Entreprises), leur montant est pratiquement resté stable sur les 2 années à hauteur de 42 000 €.

**Les autres impôts et taxes** s'élèvent à 35 836 € contre 35 469 € en 2014 (+1,03%). Ils se composent des droits de concession du domaine public, des taxes sur les pylônes électriques et surtout de la taxe additionnelle sur les droits de mutation qui s'est élevée à 32 463 € et qui confirme le bon niveau des transactions immobilières sur la commune.

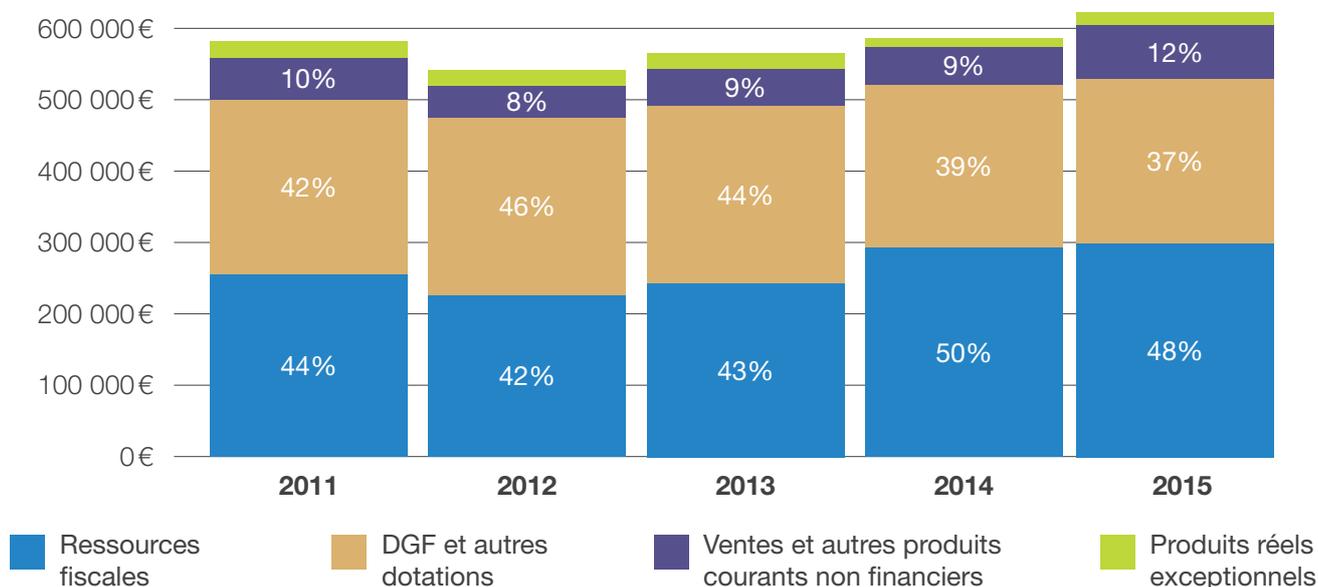
#### Les dotations

Les dotations et participations de l'Etat s'élèvent à 228 893 € et représentent 37% du total des ressources. Elles augmentent modestement de 1,2% après une baisse de 9,8% enregistrée en 2014. Dans le cadre de la contribution demandée aux collectivités locales au redressement des finances publiques, **le montant de la DGF versée par l'Etat a diminué de 2,5%**, passant de 181 870 € à 177 399 €. Cette baisse a été compensée par le versement de dotations de compensation et de péréquation. Au total, les dotations versées par habitant sont inférieures à la moyenne départementale et nationale (222 € contre 778 € et 287 €).

#### Les autres produits

Les autres produits courants et exceptionnels représentent 15,10% du total et s'élèvent à 93 644 €, en hausse de 36,50%. **Leur montant est loin d'être marginal pour l'équilibre des finances de la commune.** Ils sont composés principalement des différents droits des services périscolaires (cantine et garde périscolaire pour un montant de 38 397 € (+38,83%) qui viennent ainsi atténuer les charges de fonctionnement et de personnel générées par ces services), des loyers pour un montant de 9 203 €, du remboursement des frais de personnel du budget annexe eau et assainissement pour 18 641 € (10 000 € en 2014) et de l'indemnité compensatrice versée par le syndicat des Eaux «Le Sypenoi» pour le captage des eaux sur la commune pour un montant de 14 416 €.

## Structure et évolution des recettes de fonctionnement



### La fiscalité directe locale

La fiscalité directe locale représente 42,20% des recettes réelles de fonctionnement de la commune. **Il s'agit de la première source de recettes pour la commune devant les concours financiers qui lui sont versés par l'Etat.**

La richesse fiscale de la commune repose sur ses bases de taxe d'habitation (à hauteur de 54,72%), sur ses bases de taxes foncières sur les propriétés bâties (35,43%), sur celles de foncier non bâti (1%) et sur ses bases de cotisation foncière des entreprises (8,83%).

Le nombre de logements imposés à la taxe d'habitation est de 415 (dont 12 en tant que résidences secondaires) contre 412 en 2014.

Les bases de la TH et de la TF ont augmenté respectivement de 3,41% et de 1,23% sous l'effet de la revalorisation annuelle des valeurs locatives et de l'achèvement de nouvelles constructions. Les bases de la CFE ont augmenté plus fortement (+7,16%) du fait d'un nombre plus important d'entreprises imposées (47 contre 32 en 2014).

**Globalement, les bases de la commune sont moins élevées que celles de la moyenne au niveau national (1 066€/hab contre 1 150€ pour la TH, 690€/hab contre 955€ pour la TFB, 19€/hab contre 70€ pour la TFNB et 172€/hab contre 319€ pour la CFE).**

### Les charges de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement ont atteint 535 889€, en hausse de 9,23% en 2015. Cette augmentation concerne les principales composantes que sont les frais de personnel et les charges à caractère général.

**Les frais de personnel :** ils représentent le premier poste de dépenses (46% du total) et atteignent 249 472€, en augmentation de 11%. Cette forte progression s'explique en partie par la revalorisation des agents de catégories C et B et surtout par la progression des effectifs de la filière animation et périscolaire **sous l'effet des nouveaux rythmes scolaires**. Par habitant, ce poste reste toutefois inférieur à celui de la moyenne départementale et nationale (242€ contre 1 218€ et 277€).

**Les charges à caractère général :** ce deuxième poste représente 38% des dépenses et s'élève à 206 090€ en 2015. Après avoir baissé en 2014, ces dépenses repartent à la hausse (+7,50%). Leur niveau reste toutefois toujours inférieur à celui de la moyenne départementale et nationale (201€ par habitant contre 1 430€ et 227€).

**Les charges de gestion courante :** elles représentent 11% du total des dépenses avec 59 065€ en 2015. Ces dépenses ont pour la plupart **un caractère obligatoire** et résultent également de conventions passées avec différents partenaires. Leur progression enregistrée en 2015 (+15%) a participé également à l'augmentation globale des charges de fonctionnement.

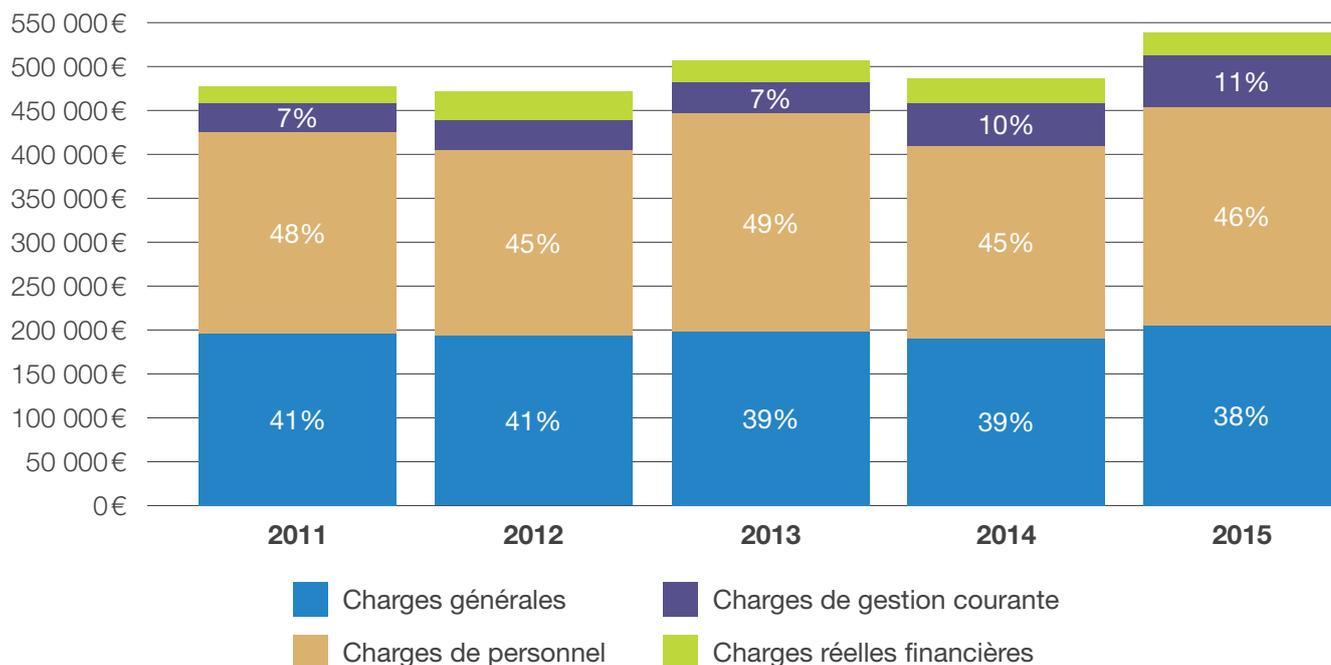
# SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE

**Les frais financiers** : ils représentent le remboursement des intérêts des emprunts. Ce poste de dépenses atteint 22 200€ en 2015, en recul de 7,60%. Cette évolution à la baisse est due à la diminution de l'encours de la dette, en absence de nouveaux emprunts souscrits depuis 2012. Il représente seulement 3,83% du total

des dépenses et 19€ par habitant contre 391€ pour la moyenne départementale et 28€ pour la moyenne nationale.

**Le taux de réalisation des dépenses est très proche des prévisions et témoigne d'une bonne estimation et gestion des dépenses de la commune.**

Structure et évolution des dépenses de fonctionnement



## La capacité d'autofinancement

Après une forte hausse de 71,50% enregistrée en 2014, la capacité brute de la commune diminue de 10,10%, passant de 93 547 € à 84 099 €, sous l'effet d'une augmentation plus rapide de ses charges (+9,23%) que celle de ses produits (+6,13%).

Elle représente 82 € par habitant et se situe bien en deçà de la moyenne départementale (768 € par habitant) et nationale (180 €). Son faible niveau tient essentiellement à la faiblesse de ses produits et principalement de ses ressources fiscales. **Le niveau de ses dépenses appa-**

**raissant quant à lui contenu et maîtrisé.**

Le niveau de la CAF de la commune, lui permet de faire face sans difficultés au remboursement de sa dette en capital (39 274 €). Sa CAF nette du remboursement en capital des emprunts est par conséquent positive.

Elle s'élève à 44 825 € et se situe à un meilleur niveau par rapport à la moyenne nationale (44 € par habitant contre 92 €) compte tenu de son faible endettement et laisse une marge de manœuvre à la commune pour autofinancer une part de ses dépenses d'investissement.

## ■ Le financement des investissements

Depuis l'année 2012, le niveau des dépenses d'investissement de la commune s'est stabilisé à un faible niveau, compte tenu de ses capacités financières limitées. Pour l'année 2015, les dépenses d'investissement, nettes du remboursement de la dette s'élèvent à 112 960€, en diminution de 24,59%. Elles se situent nettement au-dessous de la moyenne départementale et nationale (109€ par habitant contre 826€ et 316€). En absence de pro-

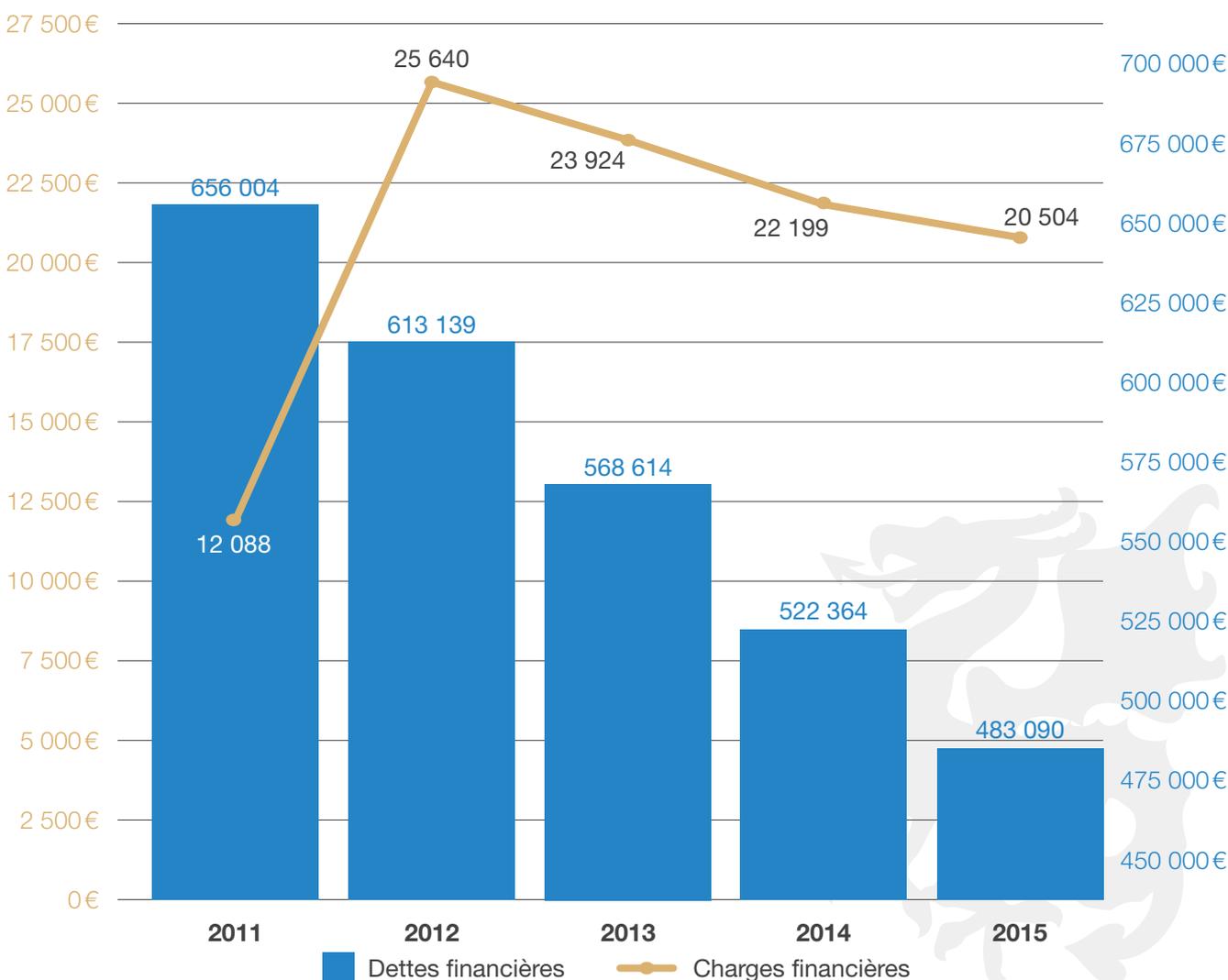
gramme d'investissement d'envergure, la commune n'a pas contracté de nouvel emprunt. Les dépenses liées au remboursement du capital des emprunts ont de ce fait suivi la même évolution tout en étant également inférieures à la moyenne (38€ par habitant contre 504€ et 92€ pour les moyennes départementales et nationales). Le niveau des investissements réalisés en 2015 n'a pas rendu nécessaire le recours à l'emprunt.

## ■ L'endettement

L'encours de la dette a diminué pour la 4<sup>e</sup> année consécutive et s'établit à la clôture de l'exercice 2015 à 483 091€ du fait de l'absence de nouveaux emprunts souscrits depuis 2011.

Par habitant, il représente seulement 470€ contre 7 448€ pour les communes comparables du département et 698€ pour celles au niveau national.

Évolution des dettes et des charges financières



## CONCLUSION DE LA COMMISSION FINANCES par Cédric Camp

La lecture de l'analyse financière du percepteur demeure identique à celles des années précédentes. Face à de nouvelles charges imposées aux communes (rythmes scolaires, suppression des produits phytosanitaires...), les efforts que nous déployons dans la maîtrise de nos dépenses se retrouvent fortement pénalisés.

Face à cela, notre marge de manœuvre sur nos produits demeure très limitée. En effet, les dotations de l'État (deuxième poste des produits de notre budget) ne cessent de diminuer. Les leviers sur lesquels nous pouvons encore agir restent la pression fiscale et la facturation de certains services.

Malgré un gel des investissements ces dernières années, nous serons dans l'obligation d'investir de nouveau afin de ne pas laisser la commune décliner (extension du cimetière, mise aux normes d'accessibilité...). Cela nous contraint donc à équilibrer au mieux nos finances afin de préserver notre capacité d'autofinancement. Il nous faudra donc être ingénieux dans le financement de nos

investissements et trouver le juste équilibre entre les subventions (fonds de concours de la communauté de communes), le recours à l'emprunt (profiter des taux historiquement bas) et l'autofinancement.

En réaction à ces nombreuses contraintes, nous avons fait preuve de responsabilité vis-à-vis de nos finances publiques en augmentant pour la première fois depuis de très nombreuses années notre pression fiscale. Cette hausse de la fiscalité a été également nécessaire afin de combler des bases inférieures à la moyenne des communes de taille identique...

À l'avenir, il nous faudra continuer à travailler sur la réduction de nos dépenses en associant la responsabilité de chacun à la préservation de notre cadre de vie (le pacte citoyen) mais également en mutualisant certaines dépenses au niveau intercommunal.

Un travail vital si l'on ne souhaite pas que la fiscalité ne se transforme en unique facteur d'équilibre de notre budget.



**Votre billetterie air - fer - mer**  
**Vos déplacements professionnels**  
**Vos voyages**  
**Votre transport occasionnel en groupe**  
**Votre partenaire**

**Lagnieu** 30 rue Pasteur, 04 37 61 17 75  
**Pont-de-Chéruy** 39 rue Centrale, 04 72 46 94 80  
**Genas** 36 rue de la République, 04 72 79 39 20  
**Décines** 124 avenue Jean Jaurès, 04 78 49 08 00

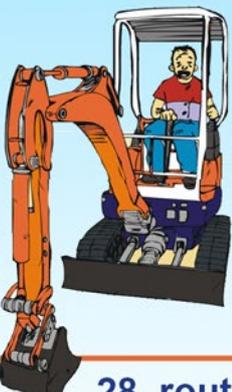
 



**Lundi 9h-16h Mardi, Jeudi et**  
**Vendredi 9h-18h Samedi 9h-13h**

Les 5 Chemins  
 38230 Chavanoz  
 Tél : 04.78.30.73.87

Page Facebook : melin  
 hair Page web : http://  
 www.melinhair.sitew.fr



**Vincent**  
**MULTISERVICE**

**SOS TONDEUSE**

**06 01 81 83 07**

**28, route de Lyon - 38280 Anthon**

- Location mini-pelle à l'heure avec chauffeur
- Transport de matériaux
- Location matériels divers, tondeuses
- Dépannage à domicile, réparation, entretien, matériels de motoculture et tondeuses toutes marques

Liste Tarifs sur [www.vincent-multiservice-38.com](http://www.vincent-multiservice-38.com)  
 Mail : [contact@vincent-multiservice-38.com](mailto:contact@vincent-multiservice-38.com)

En 2017, venez découvrir de nombreuses nouveautés à la bibliothèque municipale :

- 88 nouveaux livres pour adultes (romans, policiers, BD)
- 110 nouveaux livres pour enfants (romans, albums, BD)
- Plus de 300 livres prêtés par le biblio-bus le 10 janvier

Nous proposons toujours un grand choix de CD de musique variée et de DVD de tous genres. Ils sont renouvelés régulièrement.

En 2016, trois manifestations ont été organisées par l'équipe bénévole. La première s'est déroulée en début d'année avec une exposition sur le thème « les machines volantes ». Cette exposition a été mise en place fin 2015. Nous avons exposé des cadres ainsi que des maquettes assez imposantes des toutes premières « machines volantes » notamment le parachute de Léonard de Vinci et le planeur d'Otto Lilienthal.

Le 21 octobre, nous avons accueilli deux conteuses. La plupart des enfants sont venus déguisés et se sont régalés à avoir peur, les parents ont également été conquis.

Le 26 novembre, Madame Bombace, auteure d'albums pour enfants nous a rendu visite pour une séance de dédicace et de vente de ses albums. Une de ses histoires a été lue au public.

## HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi de 16h30 à 17h30

Vendredi de 16h30 à 18h30

Mercredi de 15h à 16h30

Samedi de 10h à 11h30

**NOUS VOUS RAPPELONS QUE L'ACCÈS À LA BIBLIOTHÈQUE EST GRATUIT ET RÉSERVÉ AUX HABITANTS D'ANTHON**



## ■ Les effectifs

Comme il a été relaté dans les dernières nouvelles d'Anthon de novembre 2016, une 5<sup>e</sup> classe a été ouverte à la rentrée suite à l'augmentation des effectifs.

Nous espérons pérenniser cette ouverture pour la rentrée 2017. C'est la raison pour laquelle un courrier vous a été distribué pour recenser et cerner au mieux les effectifs.

De plus, la classe de CP a été équipée d'un **TNI, Tableau Numérique Interactif**, outil pédagogique très performant pour l'enseignant mais aussi les élèves.

Une demande de subvention pour équiper les autres classes a été adressée au Conseil Régional. Affaire à suivre.

Notre école primaire publique compte donc 104 élèves cette année se répartissant ainsi :

- **Petite Section / Grande Section** : 20 élèves.  
Mme Déborah OUDET et Mme Elisabeth FALCOZ (ATSEM)
- **Petite Section / Moyenne Section** : 22 élèves.  
M. Pierre GIRAUD et Mme Annick FONTANA (ATSEM)
- **CP** : 20 élèves. Mme Odile PERRISSIN
- **CE1 / CE2** : 23 élèves. Mme Cécile HAYS
- **CM1 / CM2** : 19 élèves. Mme Chloé IMBURCHIA

Les élèves vous présentent leur classe :

### Classe des PS/MS

*« Bonjour. Dans notre classe, nous sommes 5 petits et 17 moyens. Notre maître s'appelle Pierre et notre ATSEM s'appelle Annick. Cette année, nous parlons des 5 continents. En Afrique, il y a des lions, des girafes, des éléphants et des crocodiles. En Europe, où on habite, on peut voir des renards, des blaireaux et des chevreuils, et il y a aussi des loups et des ours qu'on ne voit jamais. En Asie, il y a des pandas et des tigres, et dans les histoires, des dragons. »*



### Classe des PS/GS

*« Dans notre classe, il y a 7 grands et 13 petits. Notre maîtresse s'appelle Deborah Oudet. Elisabeth est ATSEM, cela veut dire qu'elle aide les élèves de la classe. Fanny s'occupe de Quentin. Le matin après l'accueil, on va en salle de motricité puis on travaille dans la classe. »*



### Classe des CP

*« Bonjour, nous sommes une classe de CP. Nous sommes 20. Odile est notre maîtresse et la directrice. Julie est la maîtresse du lundi. Nous avons 3 poissons et une plante. Notre classe est nouvelle. Nous avons un vidéo projecteur interactif ! Nous sommes gentils et nous travaillons bien. Nous apprenons l'anglais, la lecture, les mathématiques, l'écriture et nous regardons des œuvres d'art. Chaque matin, nous mettons la date et nous affichons le nombre du jour. Après nous allons travailler à nos places. »*



## Classe des CE1/CE2

« Bonjour, nous sommes une classe de CE1/CE2. On est 23 élèves dans notre classe. Notre maîtresse s'appelle Cécile HAYS. Il y a aussi Laurence qui s'occupe d'Hugo. On travaille sur toutes les matières et sur les 5 continents. On va danser à la fin de l'année sur un pays d'Asie. On travaille en arts plastiques sur des marionnettes chinoises. Les marionnettes sont les personnages du conte : Le Diadème de Rosée (conte chinois). »



## Classe des CM1/CM2

« Chers habitants de Anthon, dans notre classe il y a 9 CM1 et 10 CM2 mélangés (pas un côté CM2 et un côté CM1). Nous sommes 19 élèves dont 6 filles et 13 garçons. Nous sommes très bien installés et on est bien aidé par la maîtresse qui est très gentille. Notre classe est très belle. Grâce à la mairie, nous avons beaucoup de fournitures, un très grand tableau vert, beaucoup d'affiches pour nous aider, une horloge, plein de bureaux de différentes tailles, des livres, un vidéoprojecteur un lavabo et une chaîne hifi. Nous sommes aussi très sportifs, on fait du hockey et de la piscine. Nous pouvons communiquer avec la classe de CE1-CE2. »



## ■ Le périscolaire

### Les TAP

Les Temps d'Activité Périscolaire s'inscrivent toujours dans le Projet Educatif Territorial (PEDT) de 15h45 à 16h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Comme indiqué dans les précédentes Nouvelles d'Anthon et suite à la diminution constante des dotations de l'État, la municipalité a souhaité supprimer la gratuité de ces TAP en créant une participation financière de 0,50€ la séance tout en sachant que ce tarif ne couvre pas la totalité des frais engagés.

Ces TAP s'organisent selon cinq groupes :

- Les CM avec Chloé Imburchia.
- Classe de petite et grande section avec Déborah Oudet et Elisabeth Falcoz.
- L'autre classe de petite et moyenne section encadrée par Christelle Guillermier (remplacée durant son congé maternité) et Véronique Villani.
- Les CE avec Cécile Hays.
- Les CP avec Odile Perrissin.

En conformité avec le PEDT, les TAP correspondent toujours à une garderie « améliorée » avec des activités de différentes natures : aide aux leçons, jeux calmes, repos et détente, jeux collectifs en extérieur, activités ponctuelles artistiques, culturelles, scientifiques et techniques.

### La garderie

Les horaires de la garderie restent inchangés : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h45 à 8h20 et de 16h30 à 18h mercredi matin de 7h45 à 8h50.

### Le restaurant scolaire

Les effectifs sont relativement constants avec deux services assurés par Véronique Villani, Marie-Annick Prapant, Christelle Guillermier (remplacée pendant son congé maternité) et Annick Fontana.

Les inscriptions au restaurant scolaire, la garderie et les TAP peuvent toujours se réaliser grâce à un logiciel via le net (contacter le secrétariat de mairie pour obtenir les identifiants).

## ■ Le Conseil Municipal Enfants

Les élections au Conseil Municipal Enfants ont eu lieu le jeudi 13 octobre 2016. Il est composé de 3 élèves de CM1, 3 élèves de CM2 et 2 élèves de 6<sup>e</sup> :

- **CM1** : Geoffroy LONGERE, Giulian LOPEZ, Mathis ROBIN.
- **CM2** : Cédric JEANJACQUOT, Lucie PIGAT, Ianja RANDRIAMANALINA.
- **6<sup>e</sup>** : Arno FRESNEDA, Léo MANGINI.

Les élus adultes remercient l'ensemble des candidats qui ont montré leur engagement et leur intérêt dans la vie de la commune. Les élus représentent tous les enfants d'Anthon et ce conseil municipal permet aussi d'inculquer les valeurs de respect des personnes, des biens et des institutions en collaboration avec l'école.

Les enfants sélectionnent des projets réalisables en fonction de l'intérêt général et des contraintes budgétaires. Voici un exemple de compte-rendu de réunion

réalisé par les enfants élus, **extrait du compte-rendu Conseil Municipal Enfants du 23 janvier 2017** :

- *De nos projets pour la commune*
- *Du voyage à Paris avec les conseillers municipaux*
- *D'installer des bancs et des arbustes sur la place*
- *Que nous représentons les élèves de l'école d'Anthon*
- *Que nous ne pourrions pas réaliser tous nos projets*

Réalisé par les enfants du conseil municipal d'Anthon : Cédric, Lucie, Giulian, Geoffroy, Matis

Cette année, un voyage à Paris avec visite de l'Assemblée Nationale est prévu pendant les vacances de printemps, le mercredi 26 avril. Les anciens conseillers municipaux sont aussi invités. Une demande de subvention a été rédigée pour financer un jeu, l'araignée, projet proposé par les conseillers enfants et déposé auprès du député de circonscription, M. Alain Moyne-Bressand. Une visite de la tour Eiffel clôturera ce voyage.



**ROC-ECLERC**  
Parce que la vie est déjà assez chère !

• **VOS AGENCES PRÈS DE CHEZ VOUS** •

**Meximieux** | **Villette d'Anthon**  
26 rue de Lyon | 113 avenue des cèdres

Opéré par les pompes funèbres Art'Bury

**04 74 38 72 87**

Permanence 24h/24 - 7j/7 - Devis gratuit

- Pompes funèbres • Marbrerie • Contrat obsèques
- Rapatriement corps étranger • Transports toutes distances
- Accès toutes chambres funéraires

SAS ART'BURY au capital de 5000 euros - 26 rue de Lyon, 01800 Meximieux - N°hab Meximieux 8116-86-492 - N°Orias en cours - N°hab Villette en cours  
Sociétés indépendantes membres du réseau ROC-ECLERC - Crédit photo Masterfile.

# P.P.C.Z.

- Chauffage toutes énergies
- Climatisation
- Ventilation mécanique contrôlée
- Sanitaire plomberie

- Poêle bois et granulés
- Chaudière bois et granulés
- Chauffe-eau solaire et combiné

- Pompe à chaleur
- Remplacement chaudière
- Installation sanitaire

Tél. 04 72 02 27 73 - 06 09 36 31 00  
[www.ppcz.fr](http://www.ppcz.fr)



## GARAGE GARNIER



MÉCANIQUE - CARROSSERIE

04 78 32 11 46

DÉPANNAGE 24H/24H  
06 11 22 67 99

ROUTE DE CRÉMIEU  
TIGNIEU



IMAGE SON MULTIMÉDIA MÉNAGER

- SAV - 04 74 80 38 62

TV - Hifi - Vidéo - Electroménager  
Multimédias - Meubles - Literies - Salons  
Cuisines sur mesure avec décoration conseil

59 Route de Crémieu - 38230 TIGNIEU

Tél. 04 72 02 90 04

contact : [pperrat@sas-rouxfr](mailto:pperrat@sas-rouxfr)

[www.entrepriseroux.com](http://www.entrepriseroux.com)

PAO CREATION - IMPRESSION OFFSET & NUMERIQUE - FAÇONNAGE



ÉLÉGANT  
CONCENTRÉ  
AFFÛTÉ  
SOUPLE

L'œil de lynx

**ica** IMPRIMERIE  
COURAND  
& ASSOCIÉS

82 Route de Crémieu  
38230 Tignieu-Jamezieu  
tél. : 04 78 32 23 19  
e-mail : [ica@imprimerie-ica.com](mailto:ica@imprimerie-ica.com)



[www.imprimerie-ica.com](http://www.imprimerie-ica.com)

## Les Terrasses d'Anthon

Au cours de cette année « Les Terrasses d'Anthon », rue du Petit Veylon, ont vu la construction de plusieurs nouvelles maisons, s'ajoutant ainsi à un ensemble presque complet.

## Lotissement les 3 chênes

C'est seulement lors des derniers mois de l'année 2016 que nous avons assisté au début de la réalisation du lotissement des « 3 chênes » débouchant chemin de Revois et situé à l'est du lotissement du même nom. Ce sont en premier lieu les travaux de la voirie et des réseaux qui ont été entrepris. Ce projet avait été élaboré conformément à l'orientation d'aménagement définie par le PLU de la commune adopté en 2014. Il verra, à terme, la réalisation de 10 maisons individuelles sur des lots dont la surface moyenne est de 700m<sup>2</sup>. En ce début d'année 2017, 2 permis de construire ont été déposés en mairie.



**Les 3 chênes : début des travaux**



**Les terrasses d'Anthon**

## Secteur du château

En ce qui concerne le secteur du château et plus particulièrement les îlots 1 et 2, les projets sont encore à l'étude, mais nous avons bon espoir de les voir se préciser et débiter au cours de l'année à venir. L'îlot 3 reste conditionné à la modification du PLU, prévue cette année, en relation avec l'agrandissement du cimetière.



**Le château : emplacement de l'îlot 1**



**Le château : emplacement de l'îlot 2**

## Déclaration préalable ou permis de construire

Par ailleurs il est utile de rappeler que toutes constructions de bâtiment, modifications de façade, créations d'annexe, de piscine ou de clôture nécessitent de déposer en mairie, avant de commencer les travaux et selon la nature du projet, une déclaration préalable ou un permis de construire. En outre une réalisation non conforme au permis peut, en tout dernier recours, entraîner une plainte au tribunal et à terme une démolition.

## Le Plan Communal de Sauvegarde

Suite à plusieurs relances administratives nous avons décidé, pour être en conformité avec la loi de modernisation de la sécurité civile, d'établir un PCS : Plan Communal de Sauvegarde.

L'objectif d'un tel plan est d'aider la commune à faire face aux différentes situations critiques auxquelles elle

peut être confrontée, telles que risques naturels ou industriels, accidents ou perturbations de la vie collective.

Beaucoup de ces phénomènes redoutés sont prévisibles. L'analyse de l'ensemble de ces risques doit permettre d'anticiper les mesures de sauvegarde nécessaires, en cas de survenue de tels phénomènes, et de faciliter leurs mises en application. Le bureau d'étude spécialisé Apl' Georisques a été chargé de nous guider dans la réalisation de ce plan qui doit être rendu opérationnel au cours de cette année, tout en mettant à contribution les élus, le personnel communal et une partie des habitants de la commune.

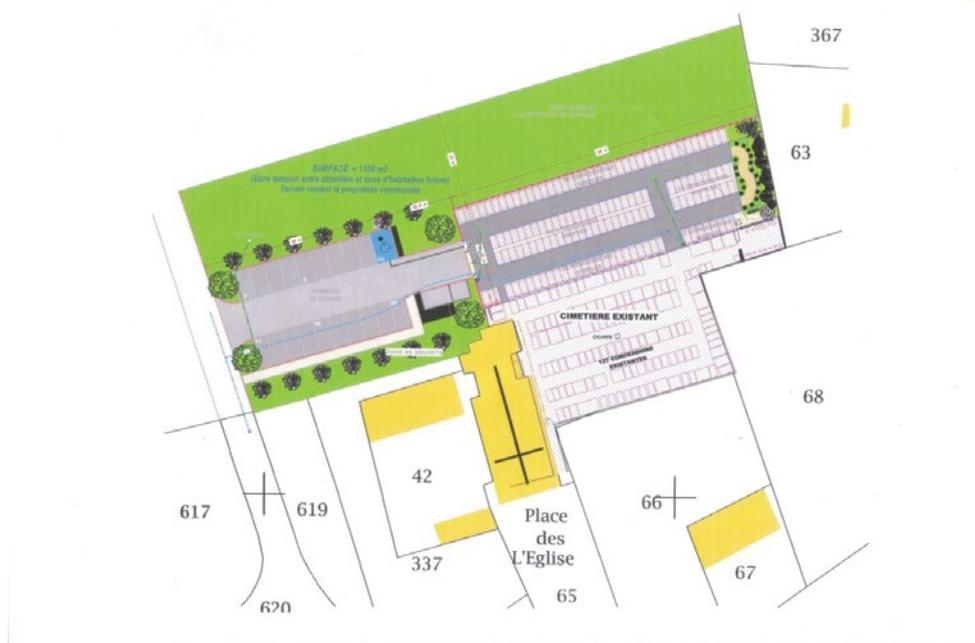
La dernière phase de cette opération consiste à assurer l'information de l'ensemble des habitants de la commune grâce à un document : le DISCRIM (Document d'Information Communale des Risque Majeurs), qui sera alors distribué aux Anthonois.

## BÂTIMENTS & VOIRIE

Comme nous l'avons évoqué dans le bulletin municipal 2016, nous y voilà. L'extension du cimetière communal avec son aménagement de parking est lancée. Début décembre, nous avons fait paraître aux affiches de Grenoble notre marché public de travaux pour extension du cimetière.

La date limite de remise des dossiers par les entreprises étant fixée au 20 janvier 2017, nous venons avec la com-

mission appel d'offres de procéder à l'ouverture des plis. L'entreprise HARCHIGRAPH que nous avons mandatée pour l'étude et le suivi des travaux va procéder au contrôle de tous les dossiers remis afin de vérifier dans le détail que ceux-ci soient complets. Nous avons programmé une nouvelle réunion avec la commission appel d'offres début février durant laquelle les dossiers seront comparés et les entreprises sélectionnées.



## ■ Opération élagage

Début janvier, nous avons fait réaliser par l'entreprise BRANDO l'opération d'élagage de nos platanes se trouvant à la mairie, à l'église et sur la place des platanes où le travail est toujours délicat du fait de nombreux véhicules stationnant dans la zone de travail. L'intervention ayant été réalisée tôt dans la matinée cela a permis de libérer rapidement la place et ainsi limiter les contraintes causées aux riverains. Bon travail.



## ■ Opération débroussaillage

Durant l'automne, nous avons procédé à une opération de débroussaillage sur le mur du chemin du bord du Rhône, ceci afin d'éviter la détérioration du mur par la végétation. Après cela, nous avons réalisé une petite taille de mise en forme des muriers platane du stade de foot, de l'allée du confluent et rue du petit Veylon. Nous avons également taillé l'intérieur de la grande haie entre les habitations et le stade. Ce travail a été effectué par l'équipe PRODEPARE (Programme Départemental d'Insertion Par l'Environnement). Ces équipes réalisent des chantiers d'insertion encadrés par l'ONF afin de préparer le retour à l'emploi de personnes en grandes difficultés. Pour rappel l'équipe PRODEPARE

intervient sur notre village depuis de nombreuses années dans le cadre de la lutte contre la Renouée du Japon, espèce invasive sur le bord du Rhône.



## ■ Ne laissez pas trainer vos poubelles dans la rue

Nous vous rappelons que les poubelles ne doivent pas rester dans la rue à la vue de tous, mais rentrées dans les propriétés après leur collecte afin d'éviter les gênes physiques sur les trottoirs ou visuelles pour les voisins.

Nous constatons qu'une très grande

majorité d'habitants respectent cette règle mais que malgré tout cela, il reste encore régulièrement des poubelles à l'extérieur des propriétés à la vue de tous.

Merci de respecter cette règle d'hygiène et du bien vivre ensemble.



## ■ Plateformes de compostage - Nuisances olfactives

Nous avons déjà pu l'écrire, à propos de la ferme Saint-Louis, « le problème n'est pas encore la méthanisation de demain, mais bien le compostage d'aujourd'hui ». Ceci s'est encore vérifié en 2016 par la fréquence et l'intensité des nuisances olfactives de leurs plateformes de compostage.

Mais sous la contrainte et la mobilisation de tous, sous la pression de la communauté de communes et aux vues de vos 1 509 appels en 2016 sur son numéro vert, exploitants et services de l'état ont bien été obligés d'admettre que cette installation causait des nuisances. Ils ont alors décidé de réaliser un observatoire des odeurs, missionné un bureau d'étude pour le mettre en place et former un jury de nez, composé d'une trentaine de volontaires sur les communes d'Anthon, Villette d'Anthon et Chavanoz, communes les plus impactées.

Cette étude, qui va s'étaler sur un an, consiste à mettre en lien les observations des nez avec les conditions d'exploitation et météo afin d'identifier la cause et l'origine des odeurs et de proposer des moyens à mettre en œuvre pour y remédier.

Bien-sûr cette étude va être longue, le résultat n'est pas garanti, mais elle a au moins le mérite d'aller dans le bon sens. Alors nous remercions encore les volontaires du jury de nez, et les invitons à vraiment jouer le jeu jusqu'au bout, à bien rester mobilisés pour obtenir des résultats.

Mais ce problème d'odeurs est l'affaire de tous. Il faudra du temps pour être entendus, mais surtout du nombre pour être reconnus ! C'est pourquoi la communauté de communes maintient en place son numéro vert pour recevoir vos observations et doléances sur ces plateformes. Il ne faut surtout pas se démobiliser avec le temps, et bien montrer que le nombre d'appels est proportionnel aux nuisances subies. C'est aujourd'hui le seul élément que nous avons à opposer aux services de l'état.

Alors appeler le numéro vert de la communauté de communes au **0800 74 69 51**, totalement gratuit, lorsque vous identifiez les odeurs des plateformes de compostage, c'est faire un geste citoyen.

Restons tous mobilisés pour défendre notre cadre et notre qualité de vie.

## ■ Coup de gueule de l'équipe municipale (élus et employés communaux)

Force est de constater que le nombre de déchets qui jonchent nos bords de route, notre village, nos forêts, nos bords de rivières, ne cesse d'augmenter.

Canettes de bière, sac de fastfood, paquets et mégots de cigarettes, sacs plastique, papiers, déchets verts, décharge sauvage, jetés de part et d'autre...

Nos routes communales, départementales, nationales **deviennent de véritables déchetteries à ciel ouvert**. Nos chemins de terre, propices à de belles promenades, ne sont pas épargnés et là aussi nous sommes confrontés à ce phénomène d'incivilité. Cette situation devient **insupportable** autant pour nos employés communaux confrontés quotidiennement à ces incivilités, que pour les habitants respectueux de leur cadre de vie mais également nos fidèles bénévoles qui participent à notre matinée nettoyage du village. Sans faire preuve de naïveté, nous devons tous nous rendre compte de la chance que nous avons d'habiter ce magnifique village.



La propreté de notre cadre de vie et de notre environnement participe à notre bien-être, mais le maintien de cette propreté n'est pas uniquement la responsabilité de l'équipe municipale, mais aussi et **surtout de tous les habitants**. Tout le monde doit prendre conscience que ces incivilités nuisent profondément à notre qualité

de vie et sont la preuve d'un irrespect total envers la collectivité. Nous avons suffisamment de lieux dédiés à la récupération ou au tri de déchets : colonnes de verres, déchetteries intercommunales, poubelles... pour ne pas avoir à supporter ce spectacle.

Pour conclure, nous demandons à toutes et tous, jeunes et moins jeunes, artisans et particuliers :

**PRÉSERVEZ VOTRE CADRE DE VIE EN NE JETANT PLUS VOS DECHETS DANS LA NATURE OU SUR LES VOIES PUBLIQUES !**

Merci d'avance, en espérant être entendus...

## ■ Le pacte citoyen

En lien avec l'environnement, mais aussi avec les finances, nous vous annonçons, dans les numéros précédents des « nouvelles d'Anthon », la création d'un « pacte citoyen » que nous espérons finaliser pour ce printemps 2017.

En effet, les contraintes économiques conjuguées aux nouvelles règles de désherbage des espaces publics (interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires), nous ont poussés à réfléchir comment préserver notre cadre et notre qualité de vie tout en minimisant l'impact sur nos finances.

Il y sera donc question de désherbage et d'entretien de propreté au droit de sa propriété, mais ce sera aussi l'occasion de responsabiliser les Anthonois et de leur rappeler quelques règles de bon sens et du bien vivre ensemble.

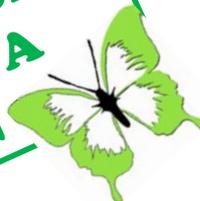
Que cela fasse référence au code de la route (respect des règles de vitesse, de stationnement...), à des arrêtés préfectoraux (brûlage des végétaux, réglementation sur les horaires et nuisances sonores...), ou simplement à des règles de bon sens ou de voisinage (rentre ses poubelles après la collecte, ne pas laisser ses déchets ou détritrus sur la voie publique ou s'assurer qu'aucun déchet ne peut s'envoler de sa remorque ou de son camion, entretenir et contenir sa haie à l'aplomb de sa propriété, maintenir la propreté devant chez soi, respecter le tri sélectif...), ce pacte citoyen n'a pas d'autre but que de bien vivre entre Anthonois, de responsabiliser chacun pour qu'Anthon conserve ou retrouve son « esprit village ».

Merci d'avance pour l'implication de tous !

**Rendez vous samedi 25 Mars  
à 8 H30**



**NETTOYAGE DE  
PRINTEMPS A  
ANTHON**



### AVIS AUX VOLONTAIRES

**Rendez vous chemin de Revois devant le terrain communal face à la société COMETE.**

**Nous vous attendons nombreux**

**pour cette matinée citoyenne que nous clôturerons par le traditionnel casse croute offert aux bénévoles**




**Agence Conseil Communication**  
69006 LYON

Tél. 04 37 24 10 81  
Port. 06 11 43 01 03  
Fax 04 78 26 49 38  
E-mail a.c.c@hotmail.fr



AGENCE DE COMMUNICATION

- ▶ 3, rue Passet - 69007 Lyon
- ▶ 04 72 73 19 08
- ▶ contac@http5000.com
- ▶ Ouvert du lundi au vendredi 9h - 12h30 et 14h-18h



**04 78 32 87 95**

101 Av. des Cèdres  
38280 VILLETTE D'ANTHON

COIFFURE MIXTE



**Marquage publicitaire**

**www.styl-pub.fr**

3 route de Belmont - 38230 Chavanoz

**04 78 32 39 88**

Plomberie **G**outille **M**arcelo

**PGM**

Installateur - Dépannage  
Plombier - Chauffage - Climatisation  
Zinguerie - Arrosage automatique

**04 78 32 54 71**

**06 60 86 54 71**

pgm0203@orange.fr



**Charpente - Couverture - Zinguerie  
Ossature bois - Surélévation**

Tél. 04 78 31 12 62

Fax 04 72 02 22 90



9 chemin de l'Atelier

69330 JONS



**Pains et  
Douceurs**

Boulangerie  
Pâtisserie

2, Rue des Chênes  
38280 Villette d'ANTHON

**Tél. 04 78 31 14 81**

**H. SAUZET TP**

**Terrassement - Travaux publics**

VRD - Piscines - Cours - Puits perdus - Enrochement  
Location d'engins avec chauffeur  
Particuliers et professionnels

6, Rue des Aulnes - 38280 VILLETTE D'ANTHON

Port. 06 12 64 09 31 - Fax 04 72 02 24 84 - E-mail : sauzet.herve@wanadoo.fr

**RAY**  
ASSAINISSEMENT

Vidange fosses septiques • Toutes eaux • Bac à graisse  
Débouchage et curage canalisations égouts  
Inspection vidéo de canalisation



INTERVENTION EN URGENCE



07 71 60 66 23

RAY ASSAINISSEMENT (38)  
38230 CHARVIEU CHAVAGNEUX

RAY ASSAINISSEMENT (01)  
01500 VAUX EN BUGEY

04 78 32 12 88

04 74 35 71 64

**Boulangerie Pâtisserie  
Chocolaterie**

*Pains au levain  
Viennoiseries au beurre  
Pâtisseries  
Chocolats  
Sandwiches  
Produits Traiteur*

Daniel GENIN

5, place de l'église 38460 Crémieu

**04 74 90 98 22**



Travaux Publics  
et Particuliers

ADDITION D'EAU  
ASSAINISSEMENT - TERRASSEMENT

**04 78 31 42 07**

15, Rue Jean Jaurès  
69330 MEYZIEU

## MEMBRES DU C.C.A.S.

Président : Bruno Bon

Responsable commission : Hervé Le Grand

Conseillers : Laurence Gotti, Pâquerette Dessaix Jolivet, Agnès Molinari

Représentants extérieurs : Marie Thérèse Radix, Christiane Masson, Karine Mourier, Gérard Lombard

## ■ Fête des 66 printemps

Un après-midi festif pour les anciens de la commune a été organisé le dimanche 23 octobre par le CCAS d'Anthon à la salle des fêtes Emile Blasquez.

71 personnes ont répondu à notre invitation.

La journée a commencé à 12h par un repas préparé et servi par le restaurant *Les Platanes d'Anthon* (terrines, choucroute, fromage blanc et tarte aux myrtilles) puis *Les Voix d'Anthon* ont égayé la suite de l'après-midi par leur récital de chansons.



Pour l'année 2017 le CCAS prévoit d'effectuer une sortie en extérieur, la date et la destination sont en cours de préparation.

Le CCAS propose la mise en relation des personnes avec les services de téléalarme ou le portage de repas, ces informations sont disponibles en mairie.

Par ailleurs, deux manifestations se dérouleront sur la commune de Villette d'Anthon en 2017 :

- « Comment bien vivre sa retraite » : les mercredis 13, 20 et 27 septembre 2017 de 15h à 17h
- Atelier de prévention routière : date à déterminer

Les inscriptions s'effectuent auprès du secrétariat de Mairie dans la limite des places disponibles.

*Anthony* NAPOLY

100, avenue des Cèdres  
38280 Villette d'Anthon  
Tél. 04 78 49 91 83



Charcutier  
Boucher *AN* Traiteur

Le relais d'Anthon est l'un des sept relais qui composent la paroisse Sainte-Blandine de Bourbre. Une équipe de sept bénévoles le constitue. Les rôles de notre relais sont multiples, en outre :

- assurer les besoins locaux pour ce qui est des célébrations mensuelles qui se déroulent à l'église,
- les préparations aux baptêmes,
- la visite aux malades,
- accueil des familles en deuil,
- le cas échéant, la catéchèse des enfants.

Les célébrations ont lieu tous les premiers samedis du mois, à 18 heures. Pour tous ceux qui le souhaitent, l'église est ouverte tous les vendredis matin à 10 heures.

La paroisse Sainte-Blandine de Bourbre compte 2 prêtres : le Père Ernest ainsi que le Père Joseph.

Le relais participe, au sein de la paroisse, aux actions telles que les « 24 heures de prières » qui se sont déroulées l'an dernier.

Certaines célébrations font l'objet d'horaires particuliers. Le calendrier actualisé est consultable sur le panneau d'affichage. Des informations relatives aux événements de la paroisse et plus largement du diocèse sont également affichées. Dans le cas d'une demande spécifique, vous y trouverez également les noms ainsi que les numéros de téléphone des personnes référentes.



## imagin'Auto

Négociant Auto & Accessoiriste



Ne vous déplacez plus  
en préfecture et  
obtenez votre Carte Grise  
en 15 min

**Formule  
Carte Grise**

20 €

**Formule Carte Grise  
+ Plaques d'immatriculation**

50 €

Pose des plaques  
OFFERTE

4 hameau de grange rouge 38230 CHAVANOZ

06 09 53 80 50 - 06 15 85 08 43 - E-mail : imagin-auto@hotmail.fr

# A MICALE D'ANTHON

## ■ Défilé des classes en 6

Tous les Anthonois et Anthonoises nés en 6 se sont réunis autour de la fanfare pour un grand défilé dans notre village, il s'en est suivi d'un après-midi dansant à la Salle des Fêtes Emile Blasquez.

Ce fut une journée très sympathique ou tout s'est déroulé dans une bonne ambiance.

Nous faisons appel à toutes les personnes nées en 7 à se manifester pour pérenniser le défilé des classards !



## ■ Concours de coinche du 26 novembre 2016

36 doublettes se sont réunies le dimanche 26 novembre. Contrairement à l'année dernière nous avons eu moins de monde au repas, seulement 31 inscriptions. Le nombre de joueurs était lui aussi en baisse. Mais cela n'a pas empêché les participants de passer un agréable moment.

## ■ Réveillon de la Saint-Sylvestre

L'année 2016 s'est très bien terminée au sein de notre village. 97 personnes se sont retrouvées dans la salle des fêtes Emile BLASQUEZ pour changer d'année tous ensemble. Une grande partie des convives ont suivi le dress code qui était : amène un accessoire montagnard.

La salle avait revêtu une décoration très hivernale sur des couleurs blanches et bleu ciel.

## ■ Remise des colis 17 décembre 2016

Les mémoires vivantes de notre village se sont vu remettre le 17 décembre au matin un petit sac garni pour les fêtes de fin d'année. Malgré le froid, la distribution s'est faite dans la joie et la bonne humeur, se remémorant parfois certaines anecdotes ou légendes du village.

Il vous était proposé un menu tout compris comprenant l'apéritif, le repas, le vin, les cotillons et la traditionnelle soupe à l'oignon, un menu enfant était aussi proposé.

La soirée s'est déroulée dans une ambiance festive et très amicale, c'est pourquoi nous avons décidé de renouveler pour 2017, Nous serions heureux de vous compter parmi nous alors à vos agendas !



## ■ Manifestations à venir

### Le concours de tennis de table 12 mars 2017

Le tournoi est ouvert à tous licencié ou non, seul ou en famille.

### La fête du printemps 24 mars 2017



La section chant nommée « les Voix d'Anthon », est après finaliser leur représentation qui sera dévoilée au public lors de la soirée de la fête du printemps.

Venez nombreux passer une agréable soirée musicale !

N'hésitez pas à réviser vos classiques !



### La fête du village 10 et 11 juin 2017

Cette année, la fête du village se déroulera différemment des autres années : le samedi en fin d'après midi, vous pourrez admirer les représentations des différentes sections : le chant, le jonglage, le modern-jazz et encore d'autres démonstrations vous attendent.

Ensuite un repas convivial vous sera proposé et pour finir dans la joie et la bonne humeur vous serez tous invités à notre bal, toutes les modalités vous seront communiquées ultérieurement.

La vente des brioches se fera le dimanche matin en fanfare.

## A NCIENS C OMBATTANTS

### Rappel des disparitions de l'année 2016

M. Jean Darphin sociétaire de notre amicale

Mme Josette Bourgeois sociétaire de notre amicale

M. Gabriel Lefort ancien sociétaire de notre amicale et ancien maire d'Anthon.

### Faits marquants de l'année 2016

Assemblée générale du 23 janvier 2016 à la salle des fêtes d'Anthon. Le bureau a été reconduit, les comptes ont été approuvés. L'assemblée générale s'est clôturée par un repas où 27 personnes étaient présentes, suivi de la galette des rois.

6 février 2016, nous avons participé à l'assemblée générale des anciens combattants de Chavanoz qui est aussi notre partenaire.

8 juillet 2016 : sortie en autocar avec les anciens combattants de Chavanoz, dans l'Ain à Tossia.

L'année s'est achevée le 26 novembre 2016 avec la vente pour la 3<sup>e</sup> année consécutive de boudins saucissons, ce qui nous permet avec le bénéfice d'offrir un repas pour la prochaine assemblée générale.

L'assemblée générale a eu lieu le 21 janvier 2017 où le bureau a été reconduit.

### Commémorations

- 19 mars 1962 : Fin de la guerre d'Algérie. Nous avons participé aux cérémonies des monuments aux morts de Tignieu, Chavanoz, Anthon, Charvieu et Janneyrias en présentant le drapeau d'Anthon.
- 8 mai 1945 : cérémonie aux monuments aux morts de Chavanoz et d'Anthon.
- 11 novembre 1918 : fin de cette tragédie. Présentations des drapeaux, présence des enfants CM1 CM2 avec leur directrice Mme Perrissin, discours de M. le Maire et remerciements à tous. Présence de nombreux habitants.



## ■ Association Intercommunale de Chasse Agréée

Le 11 septembre 2016 a débuté une nouvelle saison de chasse pour notre AICA (Association Intercommunale de Chasse Agréée).

Basée sur la solidarité, la convivialité et le respect entre chasseurs, l'AICA est issue de la fusion des territoires et des sociétés de chasse d'Anthon et de Chavanoz. Elle regroupe aujourd'hui 52 chasseurs.

### La saison de chasse se déroule comme suit :

- **Le petit gibier** : les jours de chasse sont le dimanche et le jeudi avec chiens.
- **Le petit gibier de passage** : pigeons et grives, tous les jours (sauf le vendredi, journée nationale sans chasse), sans chiens et à poste fixe.
- **Le grand gibier** : Il est chassé en battues. Elles sont signalées par la pose de panneaux, les maîtres mots étant le respect des consignes de sécurité et le partage du territoire.

Pour le chevreuil : les battues sont organisées le samedi matin et le prélèvement maximum autorisé pour la saison est de 10 bracelets.

Pour le sanglier : les battues sont organisées en fonction de sa présence aléatoire sur le territoire.

Nous tenons à remercier la municipalité d'Anthon pour la mise à disposition des installations, chemin du Revois, en face de l'usine Comète. Nous avons commencé à réhabiliter ces locaux cet été, et pensons pouvoir nous y installer pleinement cette fin d'année.

L'AICA participe à la vie locale en prenant part aux journées de nettoyage des 2 communes, et en assurant diverses manifestations dont voici les prochaines :

- **Coinche** le 4 mars 2017 à Anthon
- **Diots** le 5 février 2017 à Anthon et Chavanoz
- **Pétanque** le 20 mai 2017 à Anthon
- **Pétanque** le 2 septembre 2017 à Chavanoz

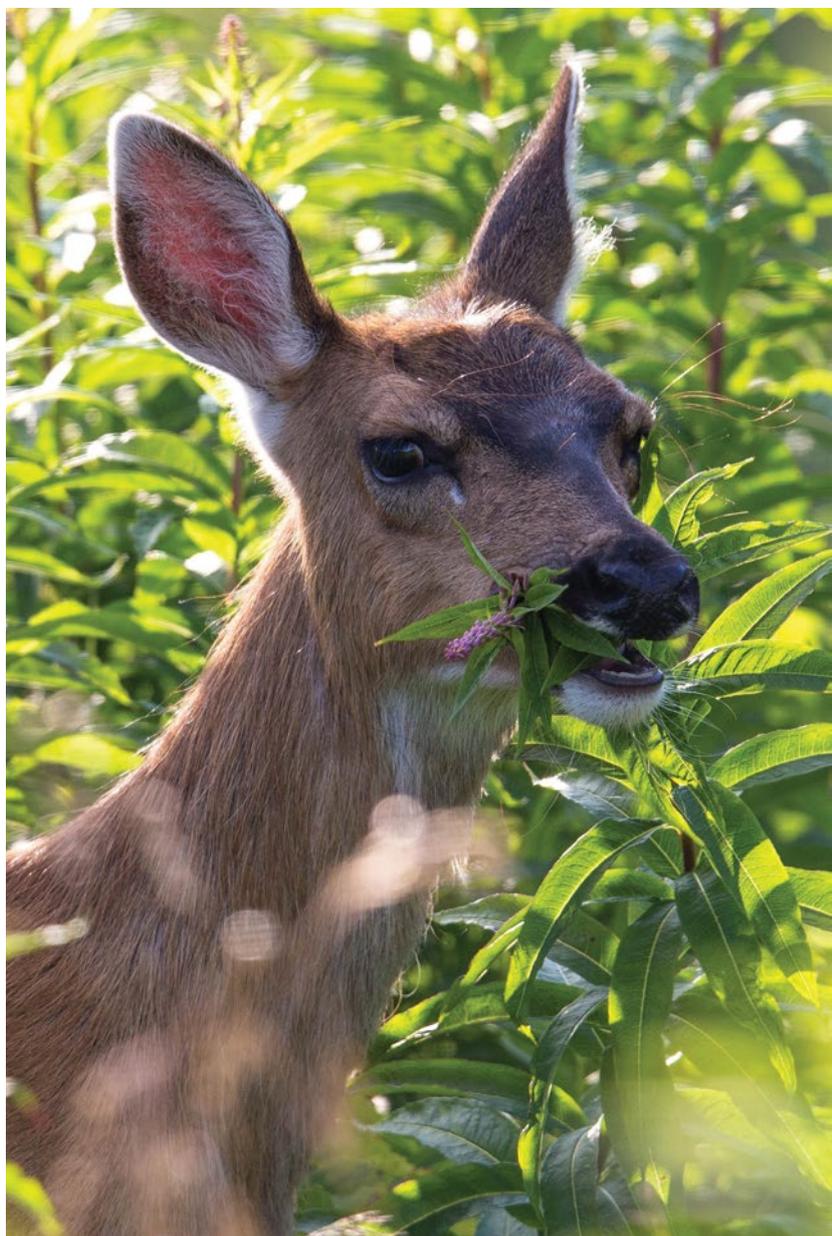
Alors en attendant de se rencontrer lors de nos prochaines manifestations, nous vous souhaitons une bonne année 2017, et une bonne saison nature.

le président,

*Jaquy Buatois*

## COMPOSITION DU BUREAU

- **Président** : Jacquy Buatois
- **Vice-Président** : André Bon
- **Secrétaire** : Gérard Roche
- **Secrétaire Adjoint** : Gilles Varnet
- **Trésorier** : Olivier Garcia
- **Trésorier Adjoint** : Gérard Trouba



L' équipe du Sou des Ecoles vous présente tous ses vœux pour cette nouvelle année 2017.

Nous tenions à remercier tous les bénévoles, les instituteurs(trices), les sponsors, ainsi que le personnel de la mairie pour leur aide amenée tout au long de l'année 2016.

Le Sou des Ecoles compte sur vous cette année encore pour mener à bien ses manifestations afin de contribuer à la vie du village, améliorer et enrichir la vie scolaire de nos enfants.

Voici les manifestations prévues pour cette année :

- Livre de recettes intergénérationnel (janvier-avril)
- Chasse aux œufs (mars)
- Marché aux fleurs (mai)
- Kermesse (juin)
- Halloween (octobre)
- Beaujolais (novembre)
- Vente de Sapins (décembre)

Encore merci à tous.

L'équipe du sou des écoles.



*Marché aux fleurs - mai 2016*

## T ÉLÉTHON ANTHON 2016 (AFM)

Le samedi 3 décembre était organisé le Téléthon au profit de l'AFM.

Nous avons réuni 30 participants pour la promenade nocturne organisée entre la place de la salle des fêtes et du stade.

Vente de vin chaud, cacao chaud et de marrons chauds attendaient les courageux qui se sont déplacés.

Le bénéfice reversé à l'AFM est de 307,70€ pour l'année 2016.



# C ALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2017

Date	Animation	Associations	Lieu
6 janvier 2017	Assemblée Générale	Les Potes d'Antan	Salle des fêtes
13 janvier 2017	Vœux du Maire	Municipalité	Salle des fêtes
14 janvier 2017	Vente de diots	FC Anthon	Parking Salle des fêtes
21 janvier 2017	Assemblée Générale	Anciens combattants	Salle des fêtes
5 février 2017	Vente de diots	AICA	Parking SDF et Chavanoz
18 février 2017	Vente de tripes	Les Potes d'Antan	Parking Salle des fêtes
4 mars 2017	Concours de coinche	AICA	Salle des fêtes
8 mars 2017	Carnaval	Ecole	Salle des fêtes
12 mars 2017	Tournoi tennis de table	Amicale	Salle des fêtes
19 mars 2017	Cérémonie	Anciens combattants	Monument aux Morts
24 mars 2017	Fête du Printemps	Amicale	Salle des fêtes
25 mars 2017	Nettoyage de Printemps	Municipalité	Village
14 avril 2017	Chasse au œufs	Sou des Ecoles	Stade des Eaux Vives
29 avril 2017	Conférence bataille d'Anthon	EPIC	Salle des fêtes
6 mai 2017	Marché aux fleurs	Sou des Ecoles	Parking Salle des fêtes
8 mai 2017	Cérémonie	Anciens combattants	Monument aux Morts
20 mai 2017	Concours de pétanque	AICA	Stade des Eaux Vives
20 mai 2017	Assemblée Générale	Football club	Salle des associations
10 et 11 juin 2017	Fête du Village	Amicale	Salle des fêtes
23 juin 2017	Spectacle et kermesse	Ecole et Sou des Ecoles	Salle des fêtes
24 juin 2017	Concert fête de la musique	Football club	Stade des Eaux Vives
1 <sup>er</sup> et 2 juillet 2017	Concours de coinche	Les Potes d'Antan	Salle des fêtes
13 juillet 2017	Feu d'artifice	Municipalité	Stade des Eaux Vives
2 septembre 2017	Concours de pétanque	AICA	Chavanoz
8 septembre 2017	Assemblée générale	Amicale	Salle des fêtes
9 septembre 2017	Forum des associations	Interassociation	Salle des fêtes
24 septembre 2017	Vide grenier	Amicale	Stade des Eaux Vives
1 <sup>er</sup> octobre 2017	Fête des classes en 7	Amicale	Salle des fêtes
7 octobre 2017	Nettoyage d'automne	Municipalité	Village
10 octobre 2017	Assemblée Générale	Sou des Ecoles	Salle des associations
28 ou 29 octobre 2017	Soirée Halloween	Sou des Ecoles	Salle des fêtes
4 novembre 2017	Boudin	AICA	Parking SDF et Chavanoz
11 novembre 2017	Cérémonie	Anciens combattants	Monument aux Morts
17 novembre 2017	Beaujolais Nouveau	Sou des Ecoles	Salle des fêtes
18 novembre 2017	Concours de coinche	Amicale	Salle des fêtes
25 novembre 2017	Vente de boudins sabodets	Anciens combattants	Parking Salle des fêtes
2 décembre 2017	Téléthon	Interassociation	Salle des fêtes
8 décembre 2017	Assemblée Générale	Les Potes d'Antan	Salle des fêtes
9 décembre 2017	Vente de sapin	Sou des Ecoles	Parking Salle des fêtes
9 décembre 2017	Concours de coinche	AICA	Chavanoz
15 décembre 2017	Colis des anciens	Amicale	Salle des associations
15 décembre 2017	Sapin de Noël	Ecole et Sou des Ecoles	Salle des fêtes
31 décembre 2017	Réveillon	Amicale	Salle des fêtes

## ■ Rattachement à la Sous-Préfecture de la Tour du Pin

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, notre commune est rattachée administrativement à l'arrondissement de la Tour du Pin en lieu et place de l'arrondissement de Vienne.

Dorénavant, pour toute démarche administrative (permis de conduire, certificat d'immatriculation, pièces d'identité...) nous vous remercions de vous adresser à la Sous-Préfecture de la Tour du Pin à l'adresse suivante :

Sous-Préfecture de la Tour du Pin

19 bis rue Joseph Savoyat

CS30205

38354 La Tour du Pin CEDEX

## ■ Coordonnées Communauté de Communes / ancien SIVOM

Suite à la dissolution du SIVOM, ses salariés ont intégré de nouveaux locaux face à l'Hôtel de Ville de Charvieu-Chavagnieu, au 4 avenue Alexandre Grammont.

Le numéro de téléphone correspondant aux anciens locaux est par conséquent devenu caduc. Désormais, si vous souhaitez joindre les services de la Communauté de Communes Lyon Saint Exupéry en Dauphiné, nous vous remercions de composer le 04 72 46 19 80.

Site internet : <http://www.lysed.fr>

Communauté de Communes



Lyon Saint Exupéry  
en Dauphiné

# Micro-crèches éducatives et pédagogiques

**Nouveau à Chavanoz !**

## Les GarderiesLand

Notre **+**  
le programme  
pédagogique



L'éveil musical



La psychomotricité  
et activités extérieures

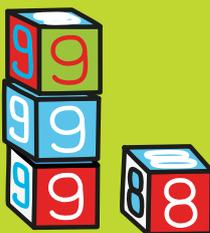


L'art plastique



L'anglais

Ouvert de  
7h à 20h



[www.lesgarderieland.fr](http://www.lesgarderieland.fr)

Tél. 04 74 28 28 28

## ■ Très Haut Débit en Isère



Vendredi 9 décembre 2016, le Département a lancé, avec ses partenaires, État, Région et EPCI de l'Isère, son projet « IsèreTHD ».

« *Le Très Haut Débit (THD) pour tous en Isère, telle est l'ambition que nous partageons avec les maires et les présidents d'EPCI du Département pour l'ensemble des Isérois et de nos entreprises. Aucun public, aucune commune ne doit être mis à l'écart ! C'est un chantier d'envergure, plus de 250 millions d'euros d'aides publiques ont été mobilisées pour ce projet dont près de 50 millions d'euros par le Département* », a rappelé **Jean-Pierre Barbier**, président du Département, qui a lancé officiellement IsèreTHD le 9 décembre 2016 en présence de **plus de 200 élus et personnalités de l'Isère**.

Le Président du Département ainsi que **Patrick Lapouze**, secrétaire général de la Préfecture de l'Isère, **Juliette Jarry**, vice-présidente au numérique de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, **Antoine Darodes**, directeur de l'Agence du Numérique, et **Michel Paulin**, directeur général de SFR, ont officiellement signé l'engagement du plan de déploiement du THD.

### Déployer la fibre sur tout le département

Le chantier du THD suscite de fortes attentes de la part des particuliers et des entreprises ; **il s'agit d'assurer le déploiement de la fibre optique de 450 000 prises dans 480 communes, soit 99% du territoire isérois** dépendant de l'initiative publique !

Pour **accélérer le déploiement du THD**, le Département de l'Isère crée en octobre 2016 une direction spécifique « **Aménagement Numérique Très Haut Débit** ».

Cette nouvelle direction permettra à la collectivité de moderniser son organisation et ses services aux usagers. Installée au 18 rue Fantin Latour à Grenoble, la direction a plusieurs missions :

- assurer la mise en œuvre du projet,
- réaliser des travaux d'infrastructures,
- coordonner les différents marchés, les suivre et contrôler leur réalisation, en lien avec les acteurs opérationnels, les partenaires financiers, les collectivités et les usagers du service.

### Le THD, un enjeu de taille

IsèreTHD positionne l'Isère comme un département attractif et dynamique. Pour réduire les écarts d'un territoire à l'autre, le Département **accélère le calendrier du déploiement** du THD et **met le cap sur 2024**, contre 2027 initialement, en veillant à ce que **95% des entreprises soient reliées d'ici 2021**.

### Le calendrier du déploiement

#### Phase 1 - D'ici 2021

330 000 prises dans 347 communes

Soit un taux de couverture de 71% en résidentiel et 100% des zones d'activités, des sièges des intercommunalités, des mairies, des collèges, des écoles et de 97% entreprises de plus de 5 salariés.

#### Phase 2 - D'ici 2024

120 000 prises supplémentaires dans 140 communes pour couvrir la quasi-totalité des foyers et entreprises de l'Isère

#### Objectif à 2024

99% des communes et des entreprises raccordées

2 500 km de réseau structurant (en complément, SFR déploie et entretient 8 600 km de réseau capillaire ou réseau de desserte, c'est-à-dire le câblage optique entre le réseau structurant et la limite de propriété publique / privée). 450 000 prises déployées.

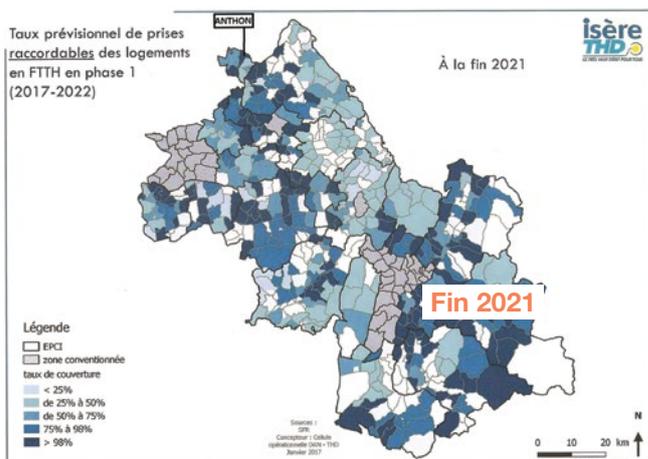
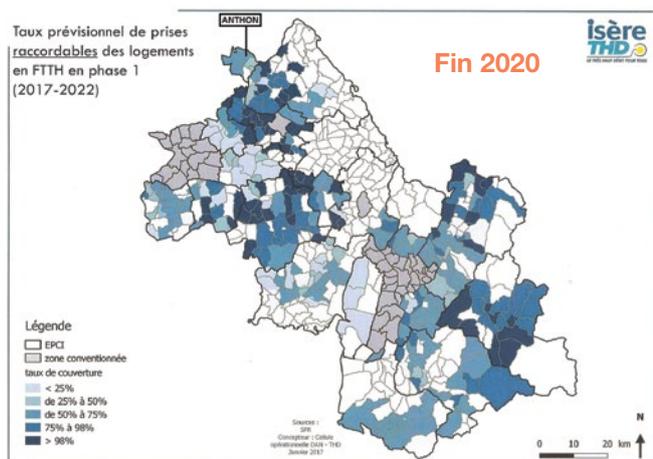
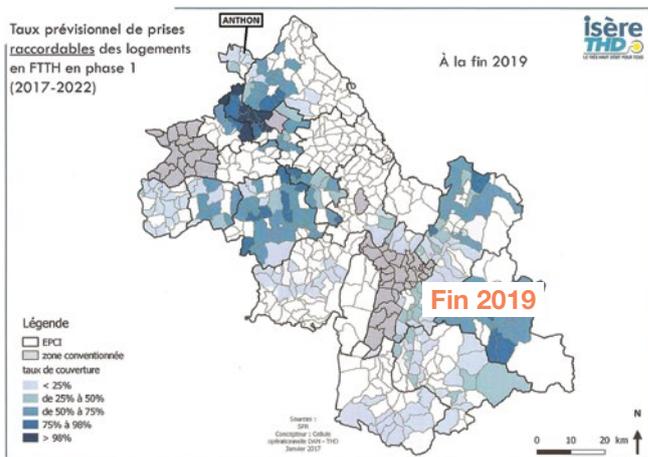
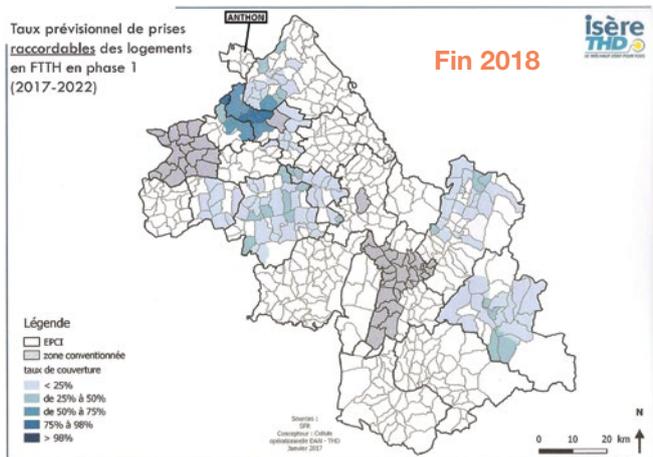
En images ci-contre, le calendrier du raccordement en fibre optique à l'abonné pour notre commune en phase 1 (2017-2022).

Si vous voulez plus amples renseignements, connectez-vous à : [iserethd.fr](http://iserethd.fr)

IsèreTHD c'est aussi un **nouveau site web** entièrement dédié à la fibre et aux avancés du projet en Isère.

Au menu : Qu'est-ce que le Très Haut Débit ? Quels enjeux pour l'Isère ? Qui sont nos partenaires ? Retrouvez aussi courant 2017 le planning global et détaillé zone par zone, des travaux engagés, et à terme, une carte d'éligibilité par commune réalisée en partenariat avec SFR Collectivités.

## Calendrier de raccordement



**CHAULET PAYSAGE**

Entretien d'espaces vert, taille, élagage  
création et aménagement de jardin  
plantation, engazonnement

**Maxime CHAULET**  
22 rue du petit veylon  
38280 Anthon  
TEL : 06 61 41 61 25  
chaulet.paysage@gmail.com

**Ets JC GIRAUD**

Votre chauffagiste depuis 1969

**CHAUFFAGE TOUTES ENERGIES**

CLIMATISATION – PAC – BOIS  
SALLE DE BAINS CLES EN MAINS

Tel: 04 78 32 14 06  
38230 PONT DE CHERUY

## Retirez vos comprimés d'iode en pharmacie !

Étant située à moins de 10 Km de la centrale nucléaire du Bugey, la commune d'Anthon a été concernée en 2016 par une campagne de distribution de comprimés d'iode. Un courrier vous invitant à retirer ces comprimés vous a été envoyé. Fin 2016, seulement la moitié des foyers de la commune ont retiré leurs comprimés d'iodes.

Si vous n'avez pas encore retiré vos

comprimés nous vous invitons à vous rendre en pharmacie afin d'effectuer votre retrait. Vos comprimés vous seront remis sous présentation du courrier ou d'un justificatif de domicile. Nous signalons que ce retrait est gratuit.

De plus, nous tenons à rappeler que la prise de comprimés d'iode est un moyen de protéger la thyroïde contre les effets des rejets radioac-

tifs pouvant survenir lors d'un accident nucléaire. Nous incitons tous les habitants d'Anthon à se rendre en pharmacie pour retirer leurs comprimés.

Vous trouverez plus d'informations sur le site [www.distribution-iode.com](http://www.distribution-iode.com) ou en contactant le numéro vert 0 800 96 00 20.

**alerte nucléaire je sais quoi faire !**

Vous entendez le signal d'alerte de la sirène, vous recevez une alerte sur votre téléphone

## 6 RÉFLEXES POUR BIEN RÉAGIR

- 1** Je me mets rapidement à l'abri dans un bâtiment
- 2** Je me tiens informé(e)
- 3** Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école
- 4** Je limite mes communications téléphoniques
- 5** Je prends de l'iode dès que j'en reçois l'instruction
- 6** Je me prépare à une éventuelle évacuation

[www.distribution-iode.com](http://www.distribution-iode.com)  
0 800 96 00 20 Service & appel gratuits

ASN - AUTORITÉ DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE  
Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
EDF

**alerte nucléaire je sais quoi faire !**

**J'ANTICIPE**

Je vais chercher mes comprimés d'iode en pharmacie

[www.distribution-iode.com](http://www.distribution-iode.com)

## ■ Une naissance à Anthon !

En 2016, une naissance a eu lieu à Anthon. Voici quelques mots de cet heureux événement de la part des parents.

*« Ayant confiance en la nature, nous avons décidé que notre maison, là où nous nous sentons bien, serait l'endroit idéal pour que notre enfant voit le jour. Pas de valise à préparer, pas de trajet en voiture, quand bébé aura décidé que le jour était venu, il n'y aura qu'à appeler la sage-femme en qui nous avons confiance. Puis il ne restera qu'à profiter de ces beaux moments comme bon nous semblera, dans l'intimité et en toute sérénité.*

*Matisse a décidé de pointer le bout de son nez dans la nuit du 4 octobre alors que les premiers froids commençaient à se faire sentir. Pour le plus grand bonheur de maman qui a pu finir la nuit avec lui, de son papa qui a pu profiter du début de la nuit pour dormir et de sa grande sœur qui s'est réveillée comme tous les jours et a rencontré son petit frère en se levant.*

*Cela faisait 44 années qu'un bébé n'avait pas vu le jour dans notre commune. »*



**DECHANOZ SAS**  
**CARRIÈRE - TRAVAUX PUBLICS**

ENTREPRISE & PARTICULIER

Vente de sable et gravier - Terrassement  
Démolition - Voirie - Adduction d'eau  
Abords villas

38460 ST-ROMAIN-DE-JALIONAS  
Tél. 04 78 32 70 45 - 04 78 32 73 82 - Fax 04 72 05 85 20  
dechanoz.felix@wanadoo.fr

**Développement informatique**

**C2SOFT**

Vos idées notre expertise

- Applications sur mesure Windows et linux
- Site web - Intranet - extranet
- Applications IOS et Android

04 72 46 35 02 – 06 51 46 04 18  
[contact@c2fsoft.fr](mailto:contact@c2fsoft.fr)  
<http://www.c2fsoft.fr>  
19, rue noire – 38280 ANTHON

**VITTON TP**

PARTICULIERS  
COLLECTIVITÉS  
INDUSTRIE

Terrassements  
Assainissements  
Aménagements Abords Villas  
Démolition - V.R.D.  
Viabilité lotissements

93, rue des Mésanges - 38230 Vilette-d'Anthon  
Tél. 04 78 31 26 00 - Fax 04 72 02 23 39 - [www.vittontp.com](http://www.vittontp.com)

# ÉTAT CIVIL 2016

## ■ Mariages

<b>Mathieu Alain Berthet</b> .....	<b>11/06/2016</b>
<b>et Tiffany Ginette Perrier</b>	
Rémi Xavier Christian Borron.....	30/09/2016
et Mikaël Stéphane Cavalier	
<b>Paul Jean Canetto</b> .....	<b>10/09/2016</b>
<b>et Élodie Ferreira-Galinha</b>	
Baptiste Chevillot.....	17/09/2016
et Fanny Drevot	
<b>Olivier Colomina</b> .....	<b>17/09/2016</b>
<b>et Marion Willig</b>	
Chloé Aline Descombes.....	12/03/2016
et Stéphane Dos Santos	
<b>Nathalie Claude Sylvie Gourdan</b> ....	<b>09/07/2016</b>
<b>et André Henri Frobert</b>	
Cindy Marine Monneron.....	03/09/2016
et Vincent Philippe Marie Petit	
<b>Josselin Perret</b> .....	<b>14/05/2016</b>
<b>et Anne Edith Christiane Raymond</b>	

## ■ Naissances

<b>Théo Bernard</b> .....	<b>26/10/2016</b>
Gabriel Émile Milico Blasquez.....	10/03/2016
<b>Enzo Joseph Canetto</b> .....	<b>24/02/2016</b>
Louis Jean-Luc Bernard De Wismes ...	20/03/2016
<b>Laura Madeleine Denise Dos</b> .....	<b>01/03/2016</b>
Nathan Patrice Tonio Goux.....	19/08/2016
<b>Naël Mohamed Christian Khatib</b> .....	<b>06/09/2016</b>
Cassandra Victoria Lhemery.....	07/12/2016
<b>Matisse Hugo Joseph Lombard</b> .....	<b>04/10/2016</b>
Louis Guillaume Martins.....	04/12/2016
<b>Elena Polsinelli</b> .....	<b>22/08/2016</b>
Ernest Edouard Robert.....	19/10/2016
<b>Emma Wullemin</b> .....	<b>28/07/2016</b>

## ■ Décès

<b>Jean Augustin Marie Darphin</b> .....	<b>31/03/2016</b>
Josette Bourgeois née Colombon.....	04/06/2016
<b>Fernand Anthelme Châtelus</b> .....	<b>01/04/2016</b>
Liliane Denise Roberte Laurent née Cenier	05/02/2016
<b>Gabriel Louis Lefort</b> .....	<b>18/07/2016</b>
Jean Régis Joseph Robert.....	23/02/2016

## Garde d'enfants à domicile



**Avantages financiers :**  
Réduction d'impôts,  
Paje, Cesu.

Les Garderiehomes

**365 JOURS  
PAR AN  
24H/24**

**Garde partagée :**  
**la solution pour diviser  
vos frais de garde  
par 2 ou par 3 !!**

**Garde simple,  
périscolaire et  
soutien scolaire**

[www.lesgarderiehomes.fr](http://www.lesgarderiehomes.fr)

Tél. 04 74 28 28 28

## ■ À Anthon

### Mairie

Tél : 04 78 32 13 22  
 Mail : mairieanthon@wanadoo.fr  
 Site internet : www.mairie-anthon.fr

Horaires d'ouverture au public  
 - Lundi : 10h - 12h et 16h - 18h30  
 - Mardi : 16h - 17h30  
 - Jeudi : 16h - 18h30  
 - Vendredi : 10h - 12h et 16h - 17h30  
 - Samedi : 9h - 11h30  
 (les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> samedis du mois)

Permanence des élus uniquement sur rendez-vous.

### Permanence

#### Bibliothèque Municipale

Lundi : 16h30 - 17h30  
 Mardi et jeudi fermé  
 Mercredi : 15h - 16h30  
 Vendredi : 16h30 - 18h30  
 Samedi : 10h - 11h30

#### Ecoles primaire et maternelle

Tél : 04 72 02 39 50

#### Paroisse (Pont de Chérury)

Tél : 04 78 32 14 80

#### Assistantes maternelles agréées

La liste est consultable en mairie.

### Taxi Anthon

Tél : 07 75 00 00 01

#### Anthon Multiserv'

Alimentation, pain, tabac, presse  
 Tél./Fax : 04 72 46 21 54

#### Restaurant les Platanes

Tél : 04 78 80 69 23  
 06 62 38 52 90

#### Chambres d'hôtes Ferme de Gringalet

Tél : 04 78 32 09 10  
 06 62 38 52 90  
 lafermedegringalet.com  
 lafermedegringalet@gmail.com

#### Le Donjon

Tél : 06 76 38 22 49  
 contact@ledonjon-anthon.fr  
 www.ledonjon-anthon.com

## ■ Autres services

### Emploi

#### Pôle Emploi

Tél : 39 49  
 15 rue Vaucanson  
 38230 Tignieu-Jamezieu  
 Horaires d'ouverture  
 - Du lundi au jeudi : 8h30 - 16h15  
 - Vendredi : 8h30 à 12h30

#### Relais emploi municipal et Point information Jeunesse

Tél : 04 78 31 13 32  
 13 rue Centrale  
 38230 Pont de Chérury  
 Horaires d'ouverture  
 - Du lundi au jeudi : 9h - 12h et 14h - 16h

### Divers

#### Bureau de poste

Tél : 04 78 31 19 75  
 À Villette d'Anthon

#### Horaires d'ouverture

- Du lundi au vendredi : 8h45 - 11h45 et 13h30 - 16h45  
 - Samedi : 8h30 à 12h

#### Trésorerie

Tél : 04 78 32 25 26  
 4 rue des Aubépines  
 38230 Pont de Chérury  
 Horaires d'ouverture au public  
 - Lundi, mercredi et vendredi : 9h - 12h et 13h30 - 16h  
 t038115@dgfip.finances.gouv.fr

#### Centre des Impôts des Particuliers

Tél : 04 74 96 06 06  
 Place Charles de Gaulle  
 38097 Villefontaine Cedex  
 Impôts service : 0 810 46 76 87

### Horaires d'ouverture des déchetteries

	Déchetterie de Charvieux-Chavagneux Route de Vienne Lieu dit « Le Plan »	Déchetterie de Saint-Romain de Jalionas ZA des Serpolières	Déchetterie de Villette d'Anthon Rue des Cyrprès	
			Du 01/04 au 31/10	Du 01/11 au 31/03
Lundi	9h - 12h et 13h - 17h	13h30 - 18h30	13h - 18h	13h - 17h
Mardi		13h30 - 18h30	13h - 18h	13h - 17h
Mercredi	9h - 12h et 13h - 17h	9h - 11h45 et 13h30 - 18h30	13h - 18h	13h - 17h
Jeudi		9h - 11h45 et 13h30 - 18h30		
Vendredi	9h - 12h et 13h - 18h	9h - 11h45 et 13h30 - 18h30	9h - 12h15 et 14h15 - 18h30	9h - 12h15 et 13h15 - 17h
Samedi	9h - 18h	8h30 - 18h30	9h - 12h15 et 14h15 - 18h30	9h - 12h15 et 13h15 - 17h

## Social et médico-social

### Centre médico-social

4, place des 2 fontaines  
38230 Chavanoz  
Assistante sociale Tél : 04 78 32 29 59

### PMI

Tél : 04 78 32 29 59

### Centre médico-psychologique adultes

Tél : 04 74 83 69 90  
21 rue Centrale  
38230 Pont de Chéruy  
Consultations avec des médecins, psychologues et infirmières. Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h.

### Centre médico-psychologique enfants et adolescents

Tél : 04 78 32 14 74  
6 rue des Allobroges - Immeuble Lafayette  
38230 Charvieu-Chavagneux

### Sécurité Sociale

Tél : 36 46  
33 rue de la Liberté - BP71  
38232 Pont de Chéruy Cedex  
Horaires d'ouverture au public  
- Du lundi au vendredi : 8h - 16h  
- Permanence agent itinérant CARSAT Rhône-Alpes :  
0821 10 69 10  
- Retraites : les 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> mercredis du mois de 8h30 à  
11h30 sur RDV  
- CMU sur RDV

## Allocations familiales

Tél : 0810 25 38 80  
- Permanences à Charvieu-Chavagneux : Centre social  
rue de la Plaine les jeudis 9h - 12h et 13h30 - 16h.  
- Permanences à Pont de Chéruy : Pôle social 66 rue  
de la République les vendredis 9h - 11h30.  
- Permanences à Chavanoz : Petit Théâtre, 16 rue du  
11 novembre les vendredis (semaines paires) 9h - 12h  
(fermé en août).

## Associations d'aide à domicile / aide à la personne

### Entraide Villettoise à Villette d'Anthon

Tél : 04 72 02 46 10

### AASAD (Association d'Aide au Soutien A Domicile)

Association agréée par l'Etat  
et en collaboration avec le Conseil Général  
1, rue de la Liberté  
38230 Pont de Chéruy  
Tél : 09 60 17 98 23 ou 04 72 46 27 87

### ADPA Nord-Isère à Bourgoin-Jallieu

Tél : 04 74 93 85 85 (interviennent sur Anthon)

### Association familiale d'aide à domicile de l'agglomération de Pont de Chéruy

7, rue Grammont  
38230 Pont de Chéruy  
Tél : 04 72 02 35 00

## ■ Urgences

**Pompiers 18** (d'un poste fixe) et **112** (d'un téléphone mobile)  
**Gendarmerie** **04 78 32 11 31** ou le **17**

**Urgences médicales et SAMU** **15**  
**Urgence dépannage électricité** **09 72 67 50 38**

## ■ Informations diverses

### Nuisances sonores

Il est rappelé que conformément à l'arrêté préfectoral du 31 juillet 1997, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

### [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Portail de l'administration française : téléchargement en ligne de cerfa (cartes grises, déclaration préalable, demande de permis de construire...), fiches pratiques, annuaire international des sites publics, centre de renseignement, lettre hebdomadaire d'information.

# Objectif-Mode

Prêt à porter féminin boutique

**Boutique  
tendance**

Tél. : 04 78 61 73 40 - Facebook  
Centre commercial intermarché  
Zac du Bernet  
38280 VILLETTE D'ANTHON

**Taille  
34 à 52**

[www.objectif-mode.fr](http://www.objectif-mode.fr) vente en ligne

**Steve Bianchi**

*Magnétiseur - Guérisseur - Voyant Medium  
Praticien en Quantum Touch  
Maître Enseignant Reiki / Hypnose Karmique*

Je peux vous aider à apporter une solution à vos problèmes  
Amour . Argent . Affaire . Santé . Selon les lois de votre karma  
Soin et Bien-être Énergétique Soulage Douleur Stress et Angoisse

Tarif unique pour les soins et la voyance

Tel : 06 61 52 78 84

43 Rue Giffard 38230 Pont de Cheruy

[www.topsoin.com](http://www.topsoin.com)

[www.contact@topsoin.com](mailto:www.contact@topsoin.com)



PEUGEOT

**SAS H.L.C.  
AUTOMOBILES**



**Réparation mécanique et carrosserie  
Vente véhicules neufs et occasions**  
4, bd de l'Union - 38230 Charvieu Chavagneux  
**Tél. 04 78 32 11 07**  
HLC.automobiles@orange.fr

CABINET  
**BLIN**

Géomètre-Expert

Successeur du Cabinet WALTZ

PLANS TOPOGRAPHIQUES ET FONCIERS - IMPLANTATIONS - NIVELLEMENTS

ETUDE VRD - LOTISSEMENTS - BORNAGES - COPROPRIETES

47, rue Centrale - B.P. 78

69360 SAINT-SYMPHORIEN-D'OZON

Téléphone 04.78.02.73.98 Télécopie 04.78.02.94.07

E-Mail : [cabinet.blin@orange.fr](mailto:cabinet.blin@orange.fr)

CARRELAGE MAÇONNERIE

**CIANCHETTI**

& fils



**Neuf et  
Rénovation**

[tonino.cianchetti@gmail.com](mailto:tonino.cianchetti@gmail.com)

**Tél. 04 78 32 49 37 Port. 06 98 84 58 82**

6, Chemin de revois 38280 ANTHON



**réinventons / notre métier**

**Frédéric GENIN**

Agent Général

**Assurance - Placement**

32, av. M<sup>al</sup> Leclerc 38300 BOURGOIN-JALLIEU

**04 74 28 39 16** - [agence.fredericgenin@axa.fr](mailto:agence.fredericgenin@axa.fr)



- ▲ **Charpente**
- ▲ **Couverture**
- ▲ **Zinguerie**

**MOREL** Toit Complet

**Tél. 04 72 45 83 56**

**Fax 04 72 45 83 64**

**contact@moreltoitcomplet.fr**

**ESTIMATION  
GRATUITE**

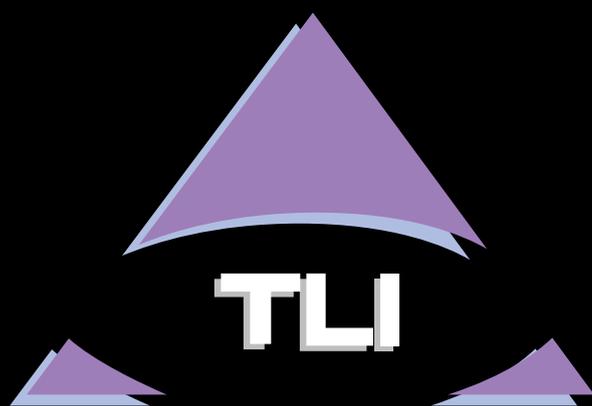
**Infini,  
Immo**

- **Achat / Vente**
- **Location**
- **Transactions Immobilières**

21 rue de la Poste 38230 Chavanoz  
www.infini-immo.com - Tél 04 78 61 38 36

- ▲ Réalisation de plan de l'avant-projet jusqu'au dépôt du permis de construire pour villas individuelles, agrandissements...

- ▲ Maîtrise d'œuvre, suivi de chantier..



**TERRE ET LOGIS Ingénierie**

- ▲ **Tél. 04 74 88 30 84**
- ▲ **contact@terreetlogis.fr**
- ▲ **12, ZA Les Sambetes  
38460 St Romain de Jalionas**